Les syndicats de l'éducation exigent 45 000 nouveaux postes

Page 3

PLOMBÉE PAR LE RECUL DU SECTEUR DES HYDROCARBURES

La croissance de l'Algérie a régressé au 3e trimestre 2015

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5392 - DIMANCHE 7 FÉVRIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

TRAFIC DE DROGUE ENTRE TLEMCEN, ORAN ET AÏN TÉMOUCHENT

Le réseau de l'Ouest démantelé

Page 5

L'UE et l'OTAN prêts à une intervention militaire en Libye

DAECH, L'ALIBI DU PIRE...

Difficile ces derniers jours de comprendre ce qui se prépare à l'échelle internationale pour la Libye. Les informations contradictoires mettent en exergue les progrès effectués par les différentes parties engagées sur la voie d'un gouvernement d'union nationale, tout en annonçant à demi-mot une intervention militaire de l'OTAN. Les pays voisins de la Libye sauront-ils enrayer la machine infernale ? Page 2



LE PARLEMENT RÉUNI AUJOURD'HUI POUR LE VOTE DU PROJET DE CONSTITUTION

L'opposition choisit le boycott

Le projet de révision de la Constitution devrait être adopté aujourd'hui par le Parlement réuni en la circonstance au Palais des nations sous la présidence de Abdelkader Bensalah qui interviendra au début de la session en présence du Premier ministre et de l'ensemble du gouvernement. L'opposition (FFS, PT, Adala et AAV) qui représente à peine une centaine de députés ne sera pas de la partie puisqu'elle a choisi de boycotter le vote.

Page 2



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

POUR UNE VISITE DE DEUX JOURS

La sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères polonaise aujourd'hui à Alger

LA SOUS-SECRÉTAIRE d'Etat aux Affaires étrangères polonaise, Joanna Wronecka, effectue une visite de deux jours à Alger à partir d'aujourd'hui, à l'invitation du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.
A cette occasion, M. Bereksi tiendra des consultations avec son homologue polonaise pour «faire le point sur l'évolution des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement», a souligné le communiqué, qui rappelle que «ces consultations interviennent après celles tenues au mois de juillet 2015 à Varsovie entre les deux pays».
Selon la même source, il est attendu que les deux parties «évaluent particulièrement la concrétisation des décisions prises lors des dernières consultations afférentes à la mise en place d'un mécanisme de coopération et à la conclusion d'un certain nombre d'accords nécessaires au renforcement des relations de coopération et de partenariat entre les institutions et les entreprises des deux pays».
Les questions régionales et internationales d'intérêt commun seront également évoquées par les deux parties.
F. N.

Lamamra reçoit le nouveau représentant de l'Unicef en Algérie

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Ramtane Lamamra, a reçu, hier, au siège du ministère des Affaires étrangères, M. Marc Lucet, qui lui a remis les lettres de cabinet l'accréditant en qualité de Représentant du Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (Unicef), auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'UE ET L'OTAN PRÊTS À UNE INTERVENTION MILITAIRE EN LIBYE

DAECH, l'alibi du pire...

Difficile ces derniers jours de comprendre ce qui se prépare à l'échelle internationale pour la Libye. Les informations contradictoires mettent en exergue les progrès effectués par les différentes parties engagées sur la voie d'un gouvernement d'union nationale, tout en annonçant à demi-mot une intervention militaire de l'OTAN. Les pays voisins de la Libye sauront-ils enrayer la machine infernale ?



Fin janvier c'est le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, qui expliquait le préalable d'une éventuelle intervention de la force transatlantique : «Si un accord politique est trouvé, l'OTAN se tient prête pour apporter un soutien, mais le gouvernement doit le demander, et les conditions sur le terrain doivent changer.» Or, il n'est pas sûr que la coalition formée par les signataires de l'accord du 17 décembre 2014, qui n'a pas été accepté par le camp de Tobrouk, puisse décider d'une solution militaire importée alors que la majorité des Libyens gardent un très mauvais souvenir des bombardements de l'OTAN durant les jours troubles du renversement de Kadhafi. Surtout que ce gouvernement fragile, formé sous l'égide de l'ONU, peine à gagner en légitimité faute de réelle maîtrise de la situation politique sur le terrain, qui pourrait donner du crédit à l'évaluation sécuritaire sur l'ensemble du territoire libyen.

Le prétexte terroriste

Pourtant, le renforcement des structures locales de l'EI dans différentes localités de l'ex-Jamahiriya relance et alimente la thèse de l'intervention extérieure inévitable. En appui au dialogue politique national alors que les deux options s'opposaient jusqu'à ce que la donne terroriste vienne justifier les ingérences dangereuses. Les milliers de mercenaires de Daech qui ont convergé vers Syrte et d'autres fiefs de combattants étrangers imposent un nouveau calendrier militaire. Comme pour casser les efforts de l'Algérie qui avait, par-delà les négociations de Skhirat au Maroc, réussi à réunir autour d'une table des parties libyennes franchement opposées sur le terrain. Scénario-bis du cas malien où le processus de dialogue inclusif se voit court-circuiter par l'urgence de la riposte contre les «jihadistes». C'est ce qu'on peut aussi comprendre des déclarations faites à la dernière rencontre d'Amsterdam. «La Libye est déjà un refuge et une zone d'opérations pour (l'organisation jihadiste de l'Etat islamique (…) En tant qu'Européens, nous allons discuter de la Libye et nous préparerons les opérations déjà existantes, comme (la mission navale) "Sophia", au cas où un potentiel gouvernement libyen d'unité demande davantage d'aide» a déclaré la ministre allemande de la Défense, Ursula Von der Leyen, qui s'exprimait devant ses homologues européens au cours d'une réunion conjointe avec les responsables de l'OTAN et spécialement dédiée à la situation sécuritaire en Libye.

Inquiétude des voisins

On retiendra la lucidité du Président tunisien, Beiji Caid Essebsi, dont le pays est pourtant confronté aux violences terroristes, qui met en garde la communauté internationale quant à une intervention militaire désastreuse en Libye. Tunis ne croit guère à cette solution musclée, quand bien même elle serait lancée à la demande d'un gouvernement libyen prétendu légitime. Mesurant les conséquences dangereuses d'une guerre aérienne au format «otanesque» -et toutes les bavures qu'elle suppose- en plus de la dissémination inévitable que provoqueront les frappes étrangères, les pays frontaliers de la Libye ont mille raisons de redouter le recours à la force aveugle. L'échange récent de renseignements entre les Egyptiens et les Algériens a pu confirmer la stratégie des missionnés de l'EI qui préparent des intrusions en territoires limitrophes pour une tentative d'embrasement régional. Un projet subversif auquel a répondu le chef d'Etat-major, le Général major de corps d'armée et vice-ministre de la Défense algérien, Gaid Salah, qui a signifié clairement que les forces de sécurité algérienne se tiennent prêtes à riposter à toutes menaces notamment aux frontières. Plus que jamais, les partisans de la solution politique sont convaincus que seule la restauration d'un pouvoir légitime et fort en Libye pourra ramener la paix civile et vaincre le terrorisme, qui ne prospère que grâce à l'instabilité chronique du pays depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi.

Nordine Mzalla

LE PARLEMENT RÉUNI AUJOURD'HUI AU PALAIS DES NATIONS POUR ENTÉRINER LE PROJET DE CONSTITUTION

L'opposition absente lors du vote

LE PROJET de révision de la nouvelle Constitution devrait être adopté aujourd'hui sans la moindre anicroche par le Parlement réuni en la circonstance au Palais des nations sous la présidence de Abdelkader Bensalah qui interviendra en début de la session en présence du Premier Ministre et de l'ensemble du gouvernement. Ensuite, le Premier ministre présentera le projet de révision de la Constitution au nom du président Bouteflika, initiateur du projet de texte. Cette journée sera marquée par l'intervention des chefs de groupe parlementaires de l'APN et du Sénat qui auront une dizaine de minutes chacun pour exposer leurs motifs. La commission paritaire présidée par Djamel Ould Abbès a entériné jeudi dernier le rapport final qui sera lu en plénière. Le vote se fera en bloc à main levée à la fin du processus. Il faudra au moins les 3/4 des membres du Parlement (144 membres du Sénat et 462 députés de l'APN) pour voir le projet adopté en plénière. Le FLN, le RND en plus des partis proches de la mouvance présidentielle (TAJ et MPA) et des indépendants devraient sans difficulté voter pour le projet de texte. A eux seuls, les partis cités comptabilisent plus de 500 voix au Parlement. L'opposition (FFS, PT, Adala et l'AAV) qui représente à peine une centaine de députés ne peut donc légitimement faire obstruction tant l'écart est considérable. D'ailleurs, les partis vont boycotter la séance extraordinaire d'aujourd'hui pour marquer leur réprobation du texte qu'ils jugent en deçà des espérances démocratiques. Le président de la commission parlementaire conjointe élargie Djamel Ould Abbès a laissé entendre jeudi dernier que les propositions qui seront émises par les présidents des groupes parlementaires seront prises en compte dans l'élaboration des projets de loi. Ould Abbès a précisé que le projet de révision constitutionnelle «sera soumis aux députés pour adoption, mais les propositions des présidents des groupes parlementaires qui interviendront lors de la séance de vote prévue seront prises en compte dans l'élaboration des projets de loi qui découleront de la révision constitutionnelle». Faudrait-il par exemple s'attendre à ce que soit amendé l'article 51 relatif aux binationaux qui continue de susciter des interrogations et des questionnements. Le Journal-Officiel a publié récemment les postes stratégiques auxquels les binationaux sont interdits d'exercer. Il s'agit des postes relevant de la défense et de la sécurité de l'Etat, du gouverneur de la banque d'Algérie, du directeur général de la sûreté nationale (DGSN) et, enfin, de la Cour suprême.

Le gouvernement Sellal appelé à se reformer ?

Pour rappel, le nouveau texte réintroduit le principe de la limitation des mandats présidentiels à deux exercices. Le principe de la limitation des mandats avait été consacré lors de la réforme constitutionnelle adoptée en 1996 sous la présidence de Liamine Zeroual. La nouvelle Constitution prévoit également la création d'une haute instance nationale indépendante pour la surveillance des élections. Présidée par une personnalité indépendante, celle-ci aura pour mission notamment le contrôle de la révision des listes électorales et la participation dans la formation des cadres des partis politiques dans la surveillance des scrutins. La Constitution de 2008 conférait au président de la République le pouvoir de nommer le chef de l'Exécutif sans se référer au Parlement. Elle avait également supprimé le poste de Chef de gouvernement pour le remplacer par celui de Premier ministre. L'avant-projet de la nouvelle Constitution oblige le chef de l'Etat à consulter la majorité parlementaire avant de désigner son Premier ministre. Désormais, celui-ci pourrait être issu du parti qui a obtenu la majorité à l'Assemblée nationale. Après son adoption par le Parlement et sa publication au JO, les choses vont s'accélérer. Le Premier ministre devrait présenter la démission de son gouvernement au président de la République. Ce dernier devrait nommer un Premier ministre après consultation de la majorité parlementaire, conformément à l'article 86 de la Constitution. Le président de la République devrait décider un changement d'équipe gouvernementale pour répondre à la nouvelle Constitution et aux indices économiques, et gérer la crise financière et garantir des retombées positives sur le cadre de vie des citoyens. Par ailleurs, l'actuel Premier ministre pourra diriger la prochaine équipe gouvernementale, du moment où sa nomination ne «s'opposera» pas aux textes de la nouvelle Constitution, puisqu'il est membre du comité central du FLN.

H. Adryen

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

Les syndicats exigent 45 000 nouveaux postes pour combler le déficit

Le secteur de l'Education nationale souffre d'un « déficit flagrant » en matière d'enseignants. Les syndicats du secteur appellent la ministre pour arracher un nombre de 45 000 postes auprès de la direction de la Fonction publique afin de le combler.

A quelques jours seulement de la tenue du concours de recrutement des enseignants prévu pour la fin du mois en cours, le nombre de postes n'a pas été encore identifié par la direction de la Fonction publique, ce qui a fait réagir les syndicats du secteur. Ces derniers exigent un nombre de 45 000 nouveaux postes afin de combler le déficit en matière d'enseignants. Un nombre qui devrait couvrir le déficit important en enseignants à l'échelle nationale, selon le porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie, Idir Achour.

« La ministre de tutelle doit se concerter cette fois-ci, avec les services de la Fonction publique sur un nombre de postes suffisant à pourvoir et ce, selon les besoins du secteur, qui dépasse cette année 45 000 postes, en raison du nombre de départs à la retraire au cours de l'année scolaire 2015-2016 », a indiqué le syndicaliste. Contacté, hier, par nos soins, Idir Achour a aussi évoqué le manque important en enseignants enregistré à travers plusieurs nouveaux établissements scolaires, qui ont ouvert dès la rentrée scolaire ».

«Nous attendons toujours que la première responsable du secteur honore ses engagements concernant la priorité de recrutement des enseignants contractuels et vacataires sans concours, surtout que le secteur connaît un déficit de 45 000 postes budgétaires», a-t-il encore souligné. Pour sa part, le chargé de communication au sein du conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique, Messaoud Boudiba, s'est interrogé sur le retard enregistré dans l'annonce de la date du concours de recrutement et la non-visibilité enregistré dans le nombre des postes budgétaire, dont a besoin le secteur en vue de combler le déficit enregistré à travers plusieurs établissements scolaires sur tout le territoire national ». Par ailleurs, et en ce qui concerne le dossier des œuvres sociales, M. Boudiba a estimé nécessaire l'installation par le ministère de tutelle de la commission gouvernementale chargé de la gestion de l'argent des œuvres sociales. Il a appelé la ministre à faire pression sur les pouvoirs publics afin de procéder à l'installation de la commission chargée de la gestion des œuvres sociales dans le secteur de l'éducation nationale.



Lynda Louifi

PLOMBÉE PAR LE RECUL DU SECTEUR DES HYDROCARBURES

La croissance de l'Algérie a ralenti à 3,3% au 3e trimestre 2015

SELON l'Office national des statistiques (ONS), le rythme de la croissance économique de l'Algérie a ralenti à 3,3% au 3e trimestre 2015 par rapport à la même période de l'année 2014 et de 5 % au 3e trimestre 2014 comparativement au même trimestre de 2013. L'Office explique ce repli de la croissance par le ralentissement de l'activité du secteur des hydrocarbures, qui a accusé de nouveau une décroissance «importante» de 1,3 % durant le 3e trimestre 2015 après une reprise en 2014 où il avait atteint une croissance de +5,9% . L'ONS précise néanmoins que le PIB hors hydrocarbures a connu une certaine amélioration durant la période considérée, en enregistrant une croissance de 5 % au 3e trimestre 2015 par rapport à la même période de l'année d'avant (contre 4,6 % au 3e trimestre 2014 comparativement au même trimestre de 2013). En valeur, le PIB nominal global (avec prise en considération de l'évolution des prix) s'est établi à 4 155,2 milliards de dinars (mds DA) au 3e trimestre 2015 (contre 4 334,3 mds DA à la même période de 2014). «Ce ralentissement de la croissance du PIB s'explique, plus précisément, par une décroissance de 1,3% du secteur des hydrocarbures dont la valeur ajoutée est passée à 794,7 mds DA au 3e trimestre 2015 contre 1 197,4 mds DA au même trimestre de 2014. L'ONS a fait constater par ailleurs que la sphère réelle, secteurs d'activité en dehors des taxes et droits des douanes, services financiers et affaires immobilières, a enregistré une croissance de 3 %. En valeur, le PIB de la sphère réelle (agriculture, hydrocarbures, industrie, BTPH et services marchands) est passé à 3 144 mds DA sur la période juillet-septembre 2015.

REBOND DU SECTEUR AGRICOLE

Par secteur d'activité, l'industrie, l'agriculture et le bâtiment-travaux publics-hydraulique (BTPH) ont enregistré les taux de croissance les plus importants. Le volume de la valeur ajoutée du secteur de la construction (BTPH, y compris les services et TP pétroliers) a progressé de 6 % au cours du 3e trimestre 2015 (contre 6,3 % à la même période de 2014) passant à 487,3 mds DA contre 456,2 mds DA. De même, le secteur agricole a affiché un taux de croissance de 5,5 % au 3e trimestre de l'année 2015. En valeur, le PIB agricole (y compris la sylviculture et la pêche) est passé à 490,4 mds DA (contre 443,6 mds DA). A son tour, la valeur ajoutée générée par le secteur industriel a enregistré une évolution de 5,5 % passant à 223,6 mds DA contre 213,02 mds DA. Ce sont les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME) et les activités du bois et du papier qui ont contribué le plus à cette croissance avec des hausses de leur PIB respectivement de 10,3 % et de 10 %. Les activités industrielles eau et énergie, alimentaires, et matériaux de construction ont enregistré des croissances respectivement de 7,8 %, de 7,1 % et de 6,3 %, alors que celle des activités de chimie, caoutchouc et plastique a été de 3,8 %, et le textile de 0,3 %. A l'inverse, les secteurs des mines et carrières, des cuirs et chaussures et des industries diverses ont reculé avec des taux de décroissance respective de -4,8 %, -6,8 % et -19 %.

PRÉDOMINANCE DES SERVICES MARCHANDS

Par ailleurs, la valeur ajoutée des services marchands continue d'apporter une contribution positive à la croissance économique nationale, même si elle est en léger recul par rapport au 3e trimestre 2014, avec 4,9 %. En valeur, le PIB de ce secteur qui inclut les activités des transports et communication, du commerce, des hôtels, cafés et restaurants, des services fournis aux entreprises (consulting et services en dehors des institutions financières) et des services fournis aux ménages (médecins, avocats...) a été de l'ordre de 1147,8 mds DA (contre 1049,8 mds DA), représentant l'apport le plus important au PIB (27,6 % de la valeur du PIB global). De son côté, le secteur des services non marchands (administrations et services publics) a réalisé un taux de croissance de 3,4 % avec une valeur de PIB passant à 677,3 mds DA (contre 670,06 mds DA).

Z. M.

LA MESURE N'AURA AUCUN IMPACT SUR LE PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR

Vers l'augmentation de la marge bénéficiaire des distributeurs de lait pasteurisé

LA MARGE bénéficiaire des distributeurs du lait pasteurisé en sachet sera revue à la hausse passant de 0,75 DA/litre actuellement à 0,90 DA/litre, a indiqué un responsable au ministère du Commerce, lequel tenu à rassurer les consommateurs. Il a déclaré à ce propos : «Il faut savoir que le consommateur ne subira aucune hausse, car la mesure prise n'aura aucun impact sur le prix de vente.» Pour la mise en place de cette mesure, un projet de décret, modifiant celui de février 2001 portant fixation des prix à la production et aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé conditionné en sachet, est en cours d'examen au niveau du gouvernement, selon la même source.

La modification du texte en vigueur porte sur la révision de la marge bénéficiaire des distributeurs des sachets de lait pasteurisé, réclamée à maintes reprises par ces derniers. L'augmentation de la marge bénéficiaire, versée par le Groupe industriel des productions laitières (Giplait), sera appliquée avec effet rétroactif commençant au premier février 2016.

Lors d'une réunion tenue en janvier dernier avec le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, rappelle-t-on, les représentants des distributeurs de lait de la wilaya d'Alger avaient exposé les différents problèmes rencontrés par leur corporation dont l'insuffisance de la marge bénéficiaire, l'inadaptation du contenu du registre de commerce, une fiscalité inadéquate avec la réalité des revenus et la vétusté des moyens de transport.

F. N.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

Un abonnement unique pour plusieurs modes de transport à Alger

UN ABONNEMENT mensuel unique pour plusieurs modes de transport public urbain d'Alger sera introduit à partir d'aujourd'hui, selon le directeur général de l'Autorité organisatrice des transports urbains d'Alger (AOTU-A), Mourad Khoukhi. Ainsi, les usagers des bus de l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), du métro, du tramway et du téléphérique peuvent, désormais, emprunter ces modes de transport avec un seul abonnement, explique ce responsable. D'un coût de 2 500 DA, cet abonnement mensuel permettra aux passagers d'utiliser ces modes de transport d'une façon illimitée durant toute la période de son validité, assure-t-il, en précisant que cette formule est, donc, valable exclusivement pour l'abonnement mensuel et ne concerne pas les simples tickets aller-retour. Dans une première phase, la vente de cet abonnement est disponible uniquement au niveau de la station métro de Bachdjarah pour des «raisons techniques», et ce, avant de s'élargir à d'autres points de vente. Selon M. Khoukhi, la mise en place de cette nouvelle formule vise principalement à faciliter le transport des voyageurs dans la mesure où cela va leur permettre de gagner du temps, au lieu d'acheter un ticket à chaque fois qu'ils utilisent un mode de transport, et d'économiser de l'argent. Cette formule a été mise en place par l'AOTU-A en collaboration avec l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), la Société d'exploitation des tramways (Setram), l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) et l'Etusa.

AMAR GHOUL INAUGURE LE PARK MALL DE SÉTIF

Une réalisation grandiose

AMAR GHOUL, ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, a inauguré jeudi dernier à Sétif plusieurs infrastructures touristiques en finition ou encore en réalisation. L'une des réalisations les plus importantes concerne le complexe Park Mall, une première en Algérie. Désormais, dans quelques mois, la capitale des Hauts Plateaux se dotera d'une réalisation qui entrera dans l'histoire de l'Algérie moderne. Le complexe Park Mall, visible même de loin à travers le tout Sétif, est un ensemble commercial et de loisirs bâti sur une assiette de terrain avoisinant les deux hectares de terrain avec 143.000 m2 bâtis. Le coût du complexe Park Mall, est estimé à 120 millions d'euros, et l'édifiante construction est au cœur même de la ville de Sétif, abritant un hôtel Marriott de 192 chambres, un centre d'affaires dans la deuxième tour, un centre commercial de 4 étages, 82 magasins franchisés, des espaces de jeux et de loisirs sur 7.000 m2 et avec aussi une patinoire à glace de 400 m2, un centre de congrès polyvalent de 900 places. Les initiateurs de ce projet titanesque n'ont pas oublié le problème primordial du stationnement des véhicules. A ce sujet, un parking en sous-sol a été é aménagé pour abriter 1.400 véhicules. Amar Ghoul n'a pas caché son admiration devant cette réalisation qu'il a qualifiée d' « important acquis, aussi bien pour la ville de Sétif que pour l'Algérie tout entière". Il dira aussi que l' « Algérie, à travers ses cadres a montré son savoir-faire et c'est une réalisation qui illustre la compétence, la volonté et la pugnacité des opérateurs algériens qui prouvent de plus en plus leur capacité à relever les défis ». Dans le même sillage, Amar Ghoul a inauguré deux hôtels touristiques, et la Maison de l'artisanat et des métiers et rappellera que 66 projets d'infrastructures sont enregistrés pour atteindre 10.000 lits dans un proche avenir. Le ministre du Tourisme appuiera avec conviction que toutes ces réalisations sont le « reflet du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui veille à donner une impulsion décisive au tourisme et à l'artisanat ». Enfin, le ministre a remis des attestations d'attribution d'équipements de travail à plusieurs artisans entrant dans le cadre du Fonds national de promotion des activités de l'artisanat, et la remise de six attestations de validation de projets à des opérateurs appartenant au secteur privé.

Nabil Chaoui

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DE BÉJAÏA

50 km seront ouverts aux automobilistes le 20 août prochain

A partir de cet été, finis les bouchons et les embouteillages sur la RN 26. Les usagers de cet important axe routier découvriront la nouvelle autoroute ou du moins une partie (50 km sur 1000 km prévus) dès le 20 août prochain, date de son inauguration.



Ces derniers n'auront plus à traverser les nombreuses agglomérations de la Soummam dont Ihgram, Raffour, Chorfa, Tazmalt, Allaghane, Colonel Amirouche, Akbou Laâziv, et Ifri Ouzellaguene qui constituent des goulots d'étrangement insupportable pour ces derniers.

«Un premier tronçon de 50 kilomètres allant de la commune d'Ahnif (Bouira) à Ighzer Amokrane (Béjaïa) sera ouvert le 20 août 2016 à l'occasion de la commémoration de la tenue de la Soummam», a annoncé le wali lors de sa visite sur le chantier jeudi dernier. Il était accompagné de quelques directeurs de l'exécutif ainsi que des représentants de l'ANA, l'ETRHB ainsi que ceux des entreprises algériennes et chinoises (SAPTA et CRCC). Ce nouveau tronçon qui reliera l'autoroute est ouest au port de Béjaïa permettra de sortir la région de l'isolement et devrait être livré en deux étapes.

La deuxième tranche reliant le Port de Béjaïa à Ouzellaguen devrait être ouverte aux usagers à l'occasion de la fête de l'indépendance qui coïncide avec le 1er novembre. «Le tracé prend forme et le bitume a été posé par endroits», a laissé entendre le premier responsable de la wilaya lors de sa visite soutenant que «les problèmes qui subsistent encore sont à notre portée et une partie a été réglée avec les décisions que nous avons immédiatement prises». Les difficultés qui restent devraient être dissipées après la séance de travail qui se tiendra jeudi prochain avec le wali de Bouira et les différents intervenants dans ce projet, dont l'ANA, SPTA CRCC, ETRHB, DTP, SDE, ex Sonelgaz, DTP, etc.», ajoute le premier responsable de la wilaya.

Ces difficultés sont liées aux oppositions des riverains. Le retard dans l'indemnisation des expropriés et le retard dans le déplacement des réseaux électriques, gaz, etc. sont, entre autres, difficultés auxquelles sont confrontés les intervenants et par ricochet cela entrave l'avancement des travaux. «Le wali a écouté les doléances des représentants des entreprises, et a ensuite a pris des dispositions et mesures concrètes sur place», a fait observer la cellule de communication de la wilaya dans le communiqué qui nous a été transmis hier.

Le wali a eu des explications sur le projet à chacune de ses haltes et a exprimé sa satisfaction puisque le tracé commence à prendre forme après avoir levé la majorité des contraintes qui bloquaient l'avancement des travaux», a souligné la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter: «Le wali a instruit les responsables du projet afin d'accélérer la cadence des travaux et de rattraper le retard accusé pour permettre la livraison du projet dans les délais contractuels», ajoute-t-on.

«Les propriétaires terriens de la municipalité de Boudjellil ont exprimé leurs inquiétudes au wali qui les a rassuré qu'ils seront indemnisés très bientôt. Il y a lieu de rappeler que l'autoroute de Béjaïa qui est d'une longueur de 100 kilomètres, sera dotée de huit échangeurs, un tunnel, dont les travaux ont atteint les 30% d'avancement et 71 ouvrages d'arts (ponts et viaducs) qui sont également en cours de construction.

Le projet a permis la création de 12 000 postes d'emplois : 1 700 Chinois et 3 000 Algériens travaillent actuellement dans les différents chantiers de la pénétrante. «Le problème de la main-d'œuvre se pose toujours en dépit des multiples appels lancés aux jeunes chômeurs de la wilaya», souligne-t-on.

N. Bensalem

Journée portes ouvertes sur l'association humanitaire Big Heart à Tizi Ouzou

LES ESPACES de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou ont été occupés par l'association socio-humanitaire Big Heart (Grand Cœur), à l'occasion de la Journée d'information et de communication sur ses missions et activités à travers la wilaya de Tizi Ouzou.

Comme son appellation l'indique, Big Heart, que préside Mohamed Mazzouzi, verse dans l'action altruiste. Présente sur le terrain depuis le 12 avril 2013, l'association assure la fourniture scolaire aux enfants issus de familles démunies, s'acquitte du couffin du ramadhan, fournit le mouton de l'Aïd-el-Adha, assure aux une malades une assistance médicale, et ce tant sur le plan psychologique que sur le plan matériel.

Les acteurs et animateurs de Big Heart sont majoritairement issus du milieu universitaire. Et pour mieux prodiguer son assistance aux familles nécessiteuses, l'association a mis en place une équipe de collaborateurs dans chaque commune de la wilaya de Tizi Ouzou.

«Pour identifier les familles nécessiteuses d'une commune, rien ne vaut le concours des personnes de cette même commune, d'où notre choix de placer des antennes de notre association dans les régions ciblées», nous a indiqué le président de Big Heart. A notre question de savoir si les magasins et la caisse de Big Heart sont alimentés régulièrement en dons par des âmes charitables, notre interlocuteur a répondu par l'affirmative. L'association socio-humanitaire Big Heart a mis sur pied un plan d'action annuel. Force est de constater qu'en dépit des bouleversements que connaît le monde, où il n'est pas rare que des esprits sensibles sont soumis à rude épreuve, les Algériennes et les Algériens restent fidèles à leur merveilleuse culture ancestrale : la générosité et la main tendue vers autrui.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE RETARD

Le centre anticancer de Draâ Ben Khedda livré cet été

C'EST au courant de ce mois de février que les blocs de radiothérapie faisant partie du projet du centre anticancer de Draâ Ben Khedda dans la wilaya de Tizi Ouzou devront être achevés. C'est ce qui a été avancé par les services de la direction de la santé et de la population lors de la dernière session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya. Cet engagement a été pris par l'entreprise portugaise en charge de la réalisation de cette importante structure de santé, Abrantina Constructora.

Longtemps attendue par les malades de la région dont la prise en charge laisse à désirer par manque de moyens et d'infrastructures, le projet qui a accusé un grand retard dans la réalisation sera livré dans sa totalité entre juillet et août de l'année en cours, selon les nouveaux engagements des constructeurs.

Entamé en 2011, le projet avançait à une cadence très faible et le maître de l'ouvrage, en l'occurrence la direction de la santé et de la population, a dû adresser en août 2015 deux mises en demeure à l'entreprise pour redynamiser le chantier. Un comité de pilotage du centre anticancer composé de praticiens spécialisés, notamment des oncologues, radiothérapeutes et physicien médical, a été installé en septembre dernier au moment où la situation financière de l'entreprise a été totalement assainie.

Aussi, et pour permettre une meilleure évolution et gestion de la phase achèvement du projet, une feuille de route a été mise en place durant la même période et des délais ont été fixés pour la finalisation de l'opération de ferraillage et de coulage des bunkers. Cette nouvelle démarche a été arrêtée et consignée par le maître de l'ouvrage en vue de faire avancer le chantier et d'imposer un suivi rigoureux à l'entreprise en charge des travaux et ses co-contractants.

A noter qu'une enveloppe de 1,5 milliard de dinars a été débloquée dans le cadre de l'équipement de la structure et une entreprise suédoise a été retenue par l'administration centrale pour l'équipement du service de radiothérapie concerné par trois accélérateurs linéaires. Actuellement, le projet du centre anticancer a atteint un taux de 75% d'avancement.

A. Drifa

TRAFIC DE DROGUE ENTRE TLEMCEN, ORAN ET AIN TÉMOUCHENT

Le réseau de l'Ouest démantelé

La Section de recherches de la Gendarmerie nationale d'Oran vient de démanteler, avec la participation de plusieurs gendarmes enquêteurs de Tlemcen et d'Ain Témouchent, un vaste réseau de trafic de drogue.



L'opération des gendarmes, qui a pris plusieurs semaines, a permis l'arrestation de cinq narcotrafiquants issus de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays ainsi que la saisie de 15 quintaux de cannabis et quatre véhicules servant au transport des drogues. Un communiqué de la Gendarmerie nationale a indiqué hier que les gendarmes de la section de recherches d'Oran ont présenté au procureur de la République les cinq narcotrafiquants pour détention et commercialisation de stupéfiants.

Quatre d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et le dernier remis en liberté provisoire. Rappelons que, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de ladite section de recherches sont interpellé l'un des mis en cause et saisi, dans une habitation à Bir-El-Djir, un véhicule, dix quintaux et cinquante kilos de kif traité.

Dans le cadre de la même affaire, les gendarmes de la brigade de sécurité routière d'El Amria (Aïn Témouchent), ont interpellé, lors d'un point de contrôle dressé sur la RN 02 reliant Oran à Aïn Témouchent, trois autres acolytes de la personne interpellée à Oran, qui étaient à bord de trois véhicules, et saisi onze téléphones portables et la somme de 30 000 DA, qui ont été remis avec les véhicules confisqués aux gendarmes de ladite section de recherches pour complément d'enquête.

En vertu d'une autorisation d'extension de compétence, les gendarmes de la section de recherches de Tlemcen ont saisi au domicile de l'un des trois acolytes interpellés, à Maghnia, cinq autres quintaux de kif traité ; le cinquième complice a été interpellé au cours de l'enquête. **F. S.**

GRÂCE AU NUMÉRO VERT 1055

Les gendarmes de Blida sauvent une jeune fille de 23 ans

SUITE À UN APPEL de détresse sur le numéro vert 1055, les éléments du groupement de Gendarmerie nationale de Blida ont réussi à arrêter un malfaiteur et sauvé une jeune fille de 23 ans.

Selon un communiqué du commandement, les gendarmes sont intervenus suite à un appel de détresse reçu de la victime sur le numéro vert 1055, faisant état de sa séquestration par le repris de justice à l'intérieur d'un appartement au chantier du projet de réalisation d'un nouveau CFPA à la cité Drfiouche, commune de Bouarfa.

Les gendarmes de la brigade territoriale de Bouarfa (Blida) se sont déplacés sur les lieux, où ils ont interpellé l'auteur présumé en possession de 0,5 gramme de Kif traité et libéré la victime. Selon l'enquête, «à 17 heures, au centre-ville de Bouarfa, le mis en cause l'a embarquée de force à bord d'un véhicule de marque Maruti, pour ensuite la conduire vers l'endroit indiqués où il l'a rouée des coups de poing avant d'abuser d'elle et la séquestrer».

Arrestation d'une personne pour homicide volontaire et détention illégale d'arme à feu

Par ailleurs, un citoyen a contacté sur le numéro vert le centre des opérations du groupement territorial d'Oran, pour informer les gendarmes d'un homicide volontaire et de la détention illégale d'arme à feu par une personne qui a investi le domicile de son ex-épouse, demeurant à Oran. Devant les cris des proches de son ex-épouse et les membres de sa famille, les voisins de la victime sont intervenus tout en essayant d'arrêter l'assaillant qui a réussi à prendre la fuite. Lors de celle-ci le mis en cause a utilisé une arme à feu, atteignant grièvement à l'abdomen une victime, qui a été évacuée sur le CHU d'Oran où elle a rendu l'âme trois heures plus tard des suites de ses blessures.

Le mis en cause a été interpellé trois jours après au centre-ville de Merouana (Batna), par les gendarmes de la brigade locale qui l'ont livré la brigade de Yaghmourassen (Oran). **A. T.**

NEUF CONTREBANDIERS AFRICAINS APPRÉHENDÉS À TAMANRASSET ET IN GUEZZAM

Un terroriste arrêté à Skikda

UN TERRORISTE a été arrêté avant-hier par un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Skikda, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Skikda a arrêté un terroriste, le 5 février 2016 à 16 h, suite à une embuscade tendue près de la localité d'El-Safsafa, commune d'Aïn Kechra, wilaya de Skikda», précise la même source.

Par ailleurs, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam (6e RM) «ont appréhendé neuf contrebandiers de nationalités africaines et saisi deux véhicules tout-terrain ainsi qu'une quantité de carburant», selon le même communiqué.

Dans la 4e RM, des détachements combinés relevant des secteurs opérationnels de Ouargla, de Ghardaïa et d'El-Oued, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, «ont saisi deux fusils de chasse, une quantité de munitions, deux véhicules tout-terrain, un véhicule utilitaire, un camion semi-remorque, 1 600 litres de carburant et 36 720 unités de différentes boissons», ajoute-t-on.

Par ailleurs, les éléments des garde-frontières de Bab El-Assa du secteur opérationnel de Tlemcen (2e RM) ont saisi une quantité de 292 kilogrammes de kif traité, signale aussi le MDN. D'autre part, les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel d'Oran «ont arrêté six immigrants clandestins de différentes nationalités africaines», ajoute la même source. **M. B.**

TIZI OUZOU

Les auteurs d'un vol de voiture arrêtés

DEUX MALFAITEURS membres d'une association de malfaiteurs et auteurs d'un vol avec circonstances aggravantes, agression, port d'une arme blanche apparente et coups et blessures volontaires ont été interpellés par la brigade d'investigation du groupement de la gendarmerie nationale à Tizi Ouzou. Un communiqué émanant de ladite institution explique qu'ils avaient agressé un citoyen auquel ils ont volé son véhicule et une importante somme d'argent. A l'issue de l'arrestation des deux mis en cause, âgés de 41 et 31 ans, le véhicule a été récupéré ainsi qu'une somme de 5 millions de dinars et 3 800 euros, ainsi que la voiture ayant servi à l'accomplissement de leur forfait survenu le 21 janvier dernier sur la RN15 dans la commune d'Irdjen.

Présentés devant le parquet, les concernés ont été placés en détention préventive. **A. D.**



UNE PREMIÈRE DANS LES UNIVERSITÉS ALGÉRIENNES

Le master «sécurité et défense» des l'année prochaine

LA GENDARMERIE nationale qui représente le ministère de la Défense est en train de développer l'expertise de ses éléments et de ses étudiants à travers l'introduction de plusieurs nouveaux master en relation avec les sciences criminelles, sécuritaires et de défense. Après le master «Sciences criminelles» et le master «Droit en sécurité publique», la Gendarmerie nationale vient d'introduire, en partenariat avec l'Université d'Alger, une nouvelle spécialité master «Sécurité et défense». L'acquisition et la transmission du savoir-faire dans le domaine des sciences criminelles, sécuritaires et de défense, passe tout d'abord par des échanges de connaissances et d'expertises professionnelles, que la Gendarmerie nationale et l'Enseignement supérieur sont en train de développer. Ainsi, dans le cadre du partenariat entre la Gendarmerie nationale et l'Université d'Alger, les deux parties ont signé, il y a trois jours, un accord d'introduction, pour la première fois au niveau national, d'une nouvelle spécialité master professionnel «Sécurité et défense». C'est un partenariat entre le ministère de la Défense représenté par la Gendarmerie nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dans sa partie liée à la formation universitaire supérieure suivant le système LMD et l'échange de connaissances et des expertises professionnelles qui intéressent ces deux institutions. Pour organiser plusieurs rencontres de travail et optimiser les recherches entre des cadres officiers de la Gendarmerie nationale et des cadres et professeurs des écoles nationales supérieures des sciences politiques, le nouveau accord signé entre les deux ministères a conclu à la création de la nouvelle spécialité en master professionnel «Sécurité et défense». Ce nouveau master sera lancé, pour la première fois, à l'Ecole supérieure des sciences politiques d'Alger à partir de l'année prochaine (exercice 2016-2017). L'objectif de cet accord est d'établir les nouveaux concepts théoriques et les nouvelles dimensions de la sécurité stratégique et de défense à l'université algérienne. Très consciente de l'importance de ce master, la Gendarmerie nationale va transmettre aux futurs étudiants en spécialité «Sécurité et défense» les derniers développements de la criminalité et de la sécurité nationale, cela conformément aux lois et règlements qui sont en vigueur. Les cadres de la Gendarmerie nationale vont renseigner les universitaires sur les derniers concepts et les dimensions stratégiques de la sécurité nationale. Les universitaires qui auront la chance d'évoluer au sein du master «Sécurité et défense» auront la grande opportunité de s'informer et de se former dans cette nouvelle spécialité. Tout comme ils auront une carrière des plus rassurantes dans le domaine, du moment qu'une fois le diplôme acquis, ils auront la chance d'évoluer au sein de la Gendarmerie nationale ou du ministère de la Défense. **F. Sofiane**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE
BIR MOURAD RAÏS
COMMUNE DE BIRKHADEM
NIF : 410002000016085010 11

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article n°49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.
Le président de l'Assemblée populaire communale de Birkhadem
informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 17/2015 en date du 27/12/2015 paru dans les quotidiens nationaux *El Mihouar El Yawmi* en date du 28/12/2015 et *le Jeune Indépendant* en date du 29/12/2015, relatif au projet :

Projet n° 01 : création réseau d'assainissement au niveau d'Onama, rue Khelifi Hamid et côté école Mohamed Kheir-Eddine

Projet n° 02 : rénovation réseau d'assainissement au niveau de l'école Kerouche Slimane vers la rue des Trois Frères Djillali

- COMMUNE DE BIRKHADEM -

Que conformément aux conclusions de la commission d'évaluation des offres, l'attribution provisoire est comme suit :

PROJET	Entreprise	Montant de l'offre DA TTC	Délai de réalisation	Note technique/ 80 pts	Observation
Projet n° 01: création réseau d'assainissement au niveau d'Onama, rue Khelifi Hamid et côté école Mohamed Kheir- Eddine	SARL AFIR T.C.E E.T.B. P.H.E **NIF :** 000415004534406	9.612.720.00 DA TTC	03 mois	41.15	Offre retenue moins disante
Projet n° 02 : rénovation réseau d'assainissement au niveau de l'école Kerouche Slimane vers la rue des Trois Frères Djillali	GREFFOU CHERIF **NIF :** 180080101719132	8.734.635.00 DA TTC	04 mois	64.75	Offre retenue moins disante

Les autres soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de la commune de Birkhadem, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de ce présent avis.
Conformément aux dispositions de l'article n°114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementations des marchés publics, modifié et complété, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics compétente dans un délai de **dix (10) jours** qui suivent la première parution de cet avis dans *le BOMOP* ou dans les quotidiens nationaux.

Le président de l'Assemblée populaire

Le Jeune Indépendant du 07/02/2016/ ANEP N° 405 196

GRILLE TARIFAIRE LE JEUNE INDÉPENDANT

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Double Band p1	51 x 250	ND	ND	98 000,00	114 660,00
Double Band p24	52 x 250	ND	ND	74 000,00	86 580,00
Double Band page	53 x 250	ND	ND	30 000,00	35 100,00
Patte P1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00
Page 2	360 x 250	ND	ND	250 000,00	292 500,00
Page 24	360 x 250	ND	ND	315 000,00	368 550,00
Publireportage	360 x 90	190 000,00	222 300,00	300 000,00	351 000,00

ESPIONNAGE

Nouvelles révélations de Snowden sur le renseignement britannique

Activement recherché par le gouvernement américain pour avoir dévoilé des données secrètes de l'agence NSA, le fauteur de troubles Edward Snowden a fait publier sur Internet de nouvelles révélations démontrant que le service de renseignement britannique (GCHQ) avait aussi recueilli une quantité non négligeable de métadonnées.



Il s'agit en fait d'un livre de 96 pages au format numérique rédigé en 2011 par l'Institut de Bristol, ainsi que d'un document plus court intitulé What's the worst that can happen? (Quelle est la pire des choses qui puisse arriver?, ndlr), publiés récemment en ligne par le site Boing Boing. Les données en question constituent une sorte de «liste de contrôle destinée aux espions en quête de permission pour infecter des ordinateurs ennemis ou leurs réseaux numériques par des logiciels malveillants». « Certains problèmes, dont il est question dans ce livre, concernent notamment l'utilisation des signaux de réserve SIGINT (le renseignement d'origine électromagnétique, ndlr) du GCHQ dans le but d'en tirer un avantage cybernétique. Cependant, les chercheurs sont tenus d'être toujours en quête de nouvelles possibilités afin de mettre à jour le dispositif de cybersécurité », souligne le document. D'après lesdits fichiers, le Quartier général des communications du gouvernement britannique (GCHQ) se servait largement des métadonnées qu'il avait réussies à collecter grâce à un vide juridique. « Il y a de fortes restrictions juridiques et politiques quant à l'utilisation du contenu des données recueillies. En ce qui concerne les métadonnées, nous avons les mains beaucoup plus libres pour les stocker et les utiliser. (…) En outre, il est évident que le volume des données en question dépasse considérablement celui des métadonnées », lit-on dans le document.

« Ainsi, le flux des métadonnées collectées représente en général un ensemble en vrac, car nous recueillons tous les renseignements disponibles. D'autre part, nous ne traitons d'habitude que le contenu que nous avons intérêt à cibler ». Un autre passage du document souligne que le service de renseignement est parfaitement conscient qu'une telle collecte de métadonnées est potentiellement peu pratique. « Il est à noter qu'en l'occurrence, la détection des faux positifs demeure à un niveau assez bas. Au cas où un analyste aurait trois ensembles de données à traiter, dont un ensemble revêt probablement un intérêt particulier, il aurait certainement le temps de s'acquitter de cette tâche. Mais s'il avait affaire à une liste de 300 ensembles de données, dont cinq présentent un intérêt quelconque, la tâche s'avérerait beaucoup plus difficile ». De son côté, le GCHQ a préféré s'abstenir de tout commentaire, tout en soulignant que leur travail revêtait un caractère « tout à fait légal ».

Edward Snowden a révélé en juin 2013 l'existence d'un programme informatique secret baptisé PRISM, permettant aux Etats-Unis de surveiller les échanges par mail, messagerie instantanée, téléphone et réseaux sociaux des utilisateurs aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde. Suite à ses révélations, M. Snowden est recherché par la justice américaine. En août 2013, il a obtenu l'asile temporaire en Russie avant d'obtenir un permis de résidence de trois ans le 1er août 2014.

R. I.

UNE IDÉE BIEN ACCUEILLIE PAR WASHINGTON

150.000 soldats saoudiens prêts à affronter Daech en Syrie

L'ARABIE SAOUDITE et ses alliés dans la région visent à envoyer en Syrie environ 150.000 militaires dans le cadre d'une opération contre le groupe « Etat islamique », rapporte la chaîne de télévision CNN. Selon la CNN, se référant aux sources au sein du royaume, les programmes de formation sont réalisés sur le territoire de l'Arabie saoudite. Outre des soldats saoudiens, des militaires égyptiens, jordaniens et soudanais y prennent également part. Le général de brigade saoudien Ahmed al-Assiri a déclaré jeudi dernier que l'Arabie saoudite était prête à participer à toute opération terrestre en Syrie, à condition d'avoir le feu vert de la coalition contre Daech dirigée par Washington. Une décision en ce sens pourrait être adoptée lors du sommet de l'Otan à Bruxelles la semaine prochaine. Le Guardian, pour sa part, a rapporté que plusieurs milliers de soldats, envoyés par l'Arabie saoudite, seraient sans doute déployés en coordination avec la Turquie. L'Arabie saoudite a été l'un des premiers pays arabes à intégrer la coalition anti-Daech en septembre 2014. Elle a effectué plusieurs frappes aériennes contre des cibles en Syrie. Mais sa participation s'est réduite en mars dernier, lorsque le royaume a lancé une intervention dans le Yémen en vue de réprimer le soulèvement des rebelles chiites. Riyad a déclaré sa volonté de participer à une opération terrestre en Syrie le jeudi 4 février. Le 15 décembre 2015, l'Arabie saoudite a également annoncé la création d'une Coalition islamique antiterroriste qui comprendra 34 pays. Le ministre saoudien des Affaires étrangères Adel al-Jubeir a précisé plus tard que les membres de l'alliance se partageraient des informations, mais pourraient aussi entraîner et armer des détachements militaires si nécessaire. Damas a indiqué récemment que toute opération au sol sans son accord constituerait une agression contre la « République arabe de Syrie ». Selon Soraya Sepahpour-Ulrich, écrivaine et commentatrice politique américaine d'origine iranienne, « l'Arabie saoudite n'est pas intéressée par la paix en Syrie et ne souhaite pas voir Bachar el-Assad en tant que président ». « Riyad a décidé qu'il a le droit de commander qui doit gouverner dans n'importe quel pays », estime-t-elle.

D. Z.

LE MINISTRE DES AE DANOIS :

« Pas de réformes en Ukraine, pas de sanctions antirusses ! »

« SI L'UKRAINE ne met pas en œuvre les réformes liées aux Accords de Minsk, il sera très difficile pour l'Europe de poursuivre le soutien aux sanctions antirusses », a déclaré vendredi le ministre danois des Affaires étrangères Kristian Jensen à l'agence Reuters. La décision de démissionner du ministre ukrainien de l'Economie Aïvaras Abromavicius donne à penser, selon lui, que l'Europe devrait aider davantage l'Ukraine. Mais il fait remarquer que l'UE et les pays occidentaux investissent dans l'Ukraine, l'un des pays les plus corrompus au monde. Pour le chef du comité international de la Douma (parlement russe) Alexeï Pouchkov, « le chef de la diplomatie danoise a dit ce que Berlin a peur de prononcer: si Kiev n'engage pas les réformes prévues par Minsk-2, les pays de l'UE renonceront aux sanctions contre la Russie ».

SOUS LA FÉRULE DE RYAD

Bahrein veut s'impliquer dans la lutte contre Daech

LES TROUPES bahreïnies pourraient rejoindre celles de l'Arabie saoudite, qui a antérieurement annoncé sa disposition à participer à une opération terrestre en Syrie. Bahreïn est prêt à envoyer un contingent terrestre en Syrie dans le cadre de l'opération que la coalition internationale dirigée par Washington mène contre le groupe terroriste Etat islamique (EI ou Daech) en Syrie, rapportent les médias. Bahreïn enverra ses troupes «après concertation avec l'Arabie saoudite», a déclaré l'ambassadeur de Bahreïn au Royaume-Uni, cheikh Fawaz al-Khalifa. Le conseiller du ministre saoudien de la Défense Ahmed al-Assiri avait antérieurement déclaré que son pays était prêt à dépêcher des troupes en Syrie si le commandement de la coalition internationale anti-EI dirigée par les Etats-Unis décidait d'y lancer une opération terrestre. Il a estimé que cette décision serait prise lors du sommet de l'Otan programmé à Bruxelles pour la semaine prochaine.

LANCEMENT DE SATELLITE NORD-CORÉEN

La Marine nippone en état d'alerte

LES DESTROYERS Chokay et Kirishima ont quitté samedi matin la base navale de Sasebo pour mettre le cap sur la mer de Chine orientale. Les deux navires sont équipés de systèmes de combat Aegis comprenant des radars de précision et des missiles sol-air SM-3. Ce dispositif naval est mis en place en prévision du tir d'un lanceur nord-coréen censé placer un satellite sur orbite. Les destroyers ont reçu pour mission d'abattre le lanceur ou ses fragments s'ils venaient à menacer le territoire japonais. Il y a quelques jours, Pyongyang a annoncé son intention de lancer un satellite. Tokyo estime pour sa part qu'il s'agit d'un test de missile balistique. Le vol du lanceur pourrait passer au-dessus de l'archipel Sakishima (sud du Japon).

IL S'EST DISTINGUÉ AU CINÉMA DANS DE NOMBREUX FILMS DONT «ARRISSALA»

L'artiste marocain Tayeb Saddiki n'est plus

LE dramaturge marocain Tayeb Saddiki est décédé vendredi soir à Casablanca à l'âge de 79 ans des suites d'une longue maladie. Feu Tayeb Saddiki est l'auteur de plusieurs œuvres dont les plus célèbres «Al Haraz», «Eléphant et pantalons», «Badie ezaman el hamadani» et «Patrimoine avec Sidi Abderrahmane Medjdoub». Il s'est également particulièrement distingué au cinéma notamment dans des films tels que «Arrissala» de Mostafa Al Akkad.
L'artiste a été plusieurs fois récompensé pour ses œuvres aussi bien à l'intérieur qu'a l'extérieur de son pays. La dépouille du défunt a été inhumée hier au cimetière Chouhada à Casablanca.

APS

EVOLUTION DES ÉCHANGES CULTURELS

Entretien Mihoubi – ambassadeur saoudien

LE ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a reçu jeudi dernier à Alger l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite à Alger Sami Ben Abdallah Salah. Les deux parties ont abordé «l'évolution des échanges culturels» entre les deux pays et «la nécessité de les hisser au rang des relations politiques privilégiées», a indiqué un communiqué du ministère de la Culture. La rencontre a porté également sur «l'importance du rôle de la culture dans la promotion des sociétés arabes et la nécessité d'utiliser les technologies de la communication pour atteindre cet objectif». M. Mihoubi a salué la participation du royaume saoudien à la manifestions Constantine capitale de la culture arabe 2015 et au Salon international du livre d'Alger. L'ambassadeur saoudien a évoqué «la participation éventuelle de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur au festival du patrimoine et de la culture d'«El Djenadria», organisé chaque année par le royaume dans ce village situé prés de Ryad. L'Allemagne participe en tant qu'invité d'honneur à la 30e édition du festival qui a ouvert ses portes mercredi dernier et se poursuivra jusqu'au 21 février. Le festival annuel d'«El Djenadria» organisé depuis 1986 par la garde nationale saoudienne, est l'une des plus anciennes manifestations culturelles en Arabie saoudite.

PROMOTION TOURISTIQUE

66 nouveaux projets hôteliers privés à Sétif

SOIXANTE-SIX projets hôteliers, inscrits au titre de l'investissement privé à Sétif, porteront la capacité d'hébergement de cette wilaya à quelque 10 000 lits, a affirmé le ministre de l'Aménagement, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, jeudi à Sétif. Le ministre a mis en relief les «importantes potentialités» de la wilaya des Hauts Plateaux que le ministère du Tourisme s'emploie à «valoriser dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République qui veille à donner une impulsion décisive au tourisme et à l'artisanat». Il ne faut pas oublier, a ajouté M. Ghoul, que la wilaya de Sétif dispose, en plus des infrastructures réalisées ou en voie de l'être, de nombreux autres atouts en matière de patrimoine, de sites naturels, de culture et d'artisanat, ce dernier secteur ayant généré, à Sétif, plus de 30 000 postes d'emploi. Le ministre a également inauguré deux hôtels touristiques réalisés par des opérateurs privés, le Azdif, un établissement de 3 étoiles situé près d'Ain Fouara, comprenant 34 chambres et 4 suites, et le Sétif, un hôtel de 3 étoiles.

SPECTACLE À LA SALLE AHMED-BEY DE CONSTANTINE

Les tout-petits aux anges avec la pièce «Al Namlatou el mouchakissa»



La pièce de théâtre pour enfants «Al Namlatou el mouchakissa» (la fourmi trépidante), montée par l'association Masrah ellil et présentée vendredi après-midi à la salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine, a donné beaucoup de joie aux tout-petits. Tirée d'un conte populaire et adaptée au théâtre par Yacine Tounsi, qui en est également le metteur en scène, cette œuvre d'une durée d'une heure a plongé les jeunes spectateurs dans l'univers de la fourmi Sisbane.

La maman fourmi devant faire ses courses, ordonne à Sisbane de rester sage, de jouer à la dinette et, surtout, de ne pas s'aventurer dans la cuisine, le temps qu'elle revienne. Comme on peut l'imaginer, turbulente en diable, Sisbane fait fi des ordres de sa maman, délaisse sa vaisselle miniature et va chercher un «vrai» couscoussier au font duquel elle finit par tomber.
Affolée d'apprendre que Sisbane est tombée dans le couscoussier, sa maman part à la recherche d'une louche pour faire sortir la petite fourmi. Les yeux écarquillés, les enfants suivent les aventures de la maman fourmi dans son «opération de sauvetage».
De scène en scène, les tout-petits, touchés, se voient inculquer, en filigrane, des valeurs morales telles que l'amour, l'entraide et l'amitié. Après le spectacle, l'actrice Lynda Ghenam qui a campé le rôle de Sisbane, a indiqué à l'APS que la représentation est basée sur la technique du «théâtre d'objets» où les personnages sont aussi des objets qui «bougent», «parlent» et «font du spectacle»...
Organisé par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), dans le cadre des activités culturelles de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», le programme du théâtre destiné aux enfants se poursuivra tous les vendredis durant le mois de février.
Au programme, «Al Kenz oua al achki'a al thalatha» (le trésor et les trois malheureux) de l'association Al Massil, «Roumana» de l'association El Belliri et «Siraou al foussoul» (le conflit des saisons) de l'association Numidi-Arts. **APS**

SELON ABDELKADER BENDAÂMACHE

Bientôt un site électronique pour les artistes algériens



UN SITE électronique entièrement dédié aux artistes algériens sera opérationnel «durant le premier semestre de l'année en cours», a indiqué à l'APS le président du Conseil national des arts et des lettres (CNAL), Abdelkader Bendaâmache.
Le même responsable a précisé, en marge d'une cérémonie symbolique de remise à leurs titulaires de 100 cartes d'artistes, organisée vendredi soir à la maison de la culture de la ville, que ce site «permettra de tout savoir sur les artistes, leur parcours et leurs úuvres».
De plus, un document regroupant les noms de l'ensemble des artistes algériens sera élaboré, a ajouté M. Bendaâmache, soulignant que l'une des missions du CNAL est l'enregistrement officiel des artistes algériens au répertoire national afin de permettre d'en recenser leur nombre exact.
Pas moins de 3.000 artistes sur les 5.000 ayant déposé un dossier sont aujourd'hui portés sur le répertoire national depuis sa création le 5 avril 2012, a également indiqué le président du CNAL.
«L'opération organisée à Batna pour sensibiliser à l'importance de la carte d'artiste est la huitième du genre après celles organisées dans plusieurs wilaya du pays», a-t-il indiqué, ajoutant que des actions similaires sont «prochainement»prévues dans la région Sud du pays, notamment dans les wilayas de Ghardaïa, d'Ouargla, d'El Oued et de Laghouat.

6èmes JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ALGER

Des combattantes témoignent

Présenté dans la soirée de ce vendredi 5 février, à la salle de la cinémathèque d'Alger dans le cadre de la compétition documentaire des sixièmes Journées cinématographiques d'Alger, le documentaire Hier, aujourd'hui et demain de Yamina Bachir Chouikh est dédié au travail des femmes et à celui du mouvement des femmes durant la guerre de libération nationale.



Dans son documentaire historique, la réalisatrice est allée à la rencontre de femmes qui racontent leur vécu inhérent au mouvement de libération national algérien, à partir des années 1940. Le cinéphile découvrira l'enfance et/ou l'adolescence de ces combattantes ayant bravé la mort en vivant dans les maquis ou en posant des bombes. Tout au long des 105 minutes, il y aura les interventions de Nassima Hablel et de Lucette Hadj Ali qui évoquent les massacres du 8 mai 1945 comme élément déclencheur de la prise de conscience de la nécessité du combat et de se rendre utile aux côtés des hommes qui ont eux-mêmes créé le mouvement des femmes musulmanes. Mouvement qui a commencé par des actions sociales et de sensibilisation avant de prendre le maquis comme pour Houria Abid ou encore Hassiba Abdel Wahab. Hassiba Benyelles, elle a quitté l´école à l´âge de 11 ans, et Toumya Laribi dite Baya El Kahla ont témoigné de toute l´humiliation et les inégalités subies par les filles algériennes à l´école, ce qui est devenu très vite une motivation pour ces adolescentes à travailler clandestinement pour la révolution de novembre avant de rejoindre le maquis. En s'appuyant aussi sur des images d'archives, la réalisatrice rend également hommage aux jeunes femmes qui ont pris part à la bataille d'Alger, en posant des bombes, en hébergeant des combattants, en cachant des armes ou des médicaments. Le témoignage de Yacef Sâadi, chef de la Zone autonome d'Alger montre le rôle hautement important de femmes telles que Hassiba Ben Bouali, Zohra Drif, Djamila ou encore Djamila Bouhired. Ce film évoque également comment ces jeunes femmes ont soutenu la guerre de libération dans une société très conservatrice poussant souvent des femmes à militer à l'insu de leurs époux et de leurs parents, et de subir les affres de la prison et de la torture au même titre que les hommes. Pour Yamina Bachir Chouikh, il ne s'agit pas d'un film sur la guerre d'indépendance : « Je ne suis ni historienne, ni documentaliste, mais simplement une réalisatrice qui s'est penchée sur le vécu de ces femmes, sur l'humain. »

R. C

Ahmed Khemis le danseur contemporain et chorégraphe



Il a déjà réussi à imposer une signature reconnue par ses pairs dans le milieu de la danse contemporaine en Europe, se distinguant par une énergie explosive et une spiritualité palpable jusque dans le mouvement. Ahmed Khemis, l'enfant prodige d'Ouargla, suscite autant d'admiration sur les planches que lorsqu'il s'attelle à façonner une chorégraphie.

Derrière son look très particulier, dreadlocks et tenues chic urbaines, se cache un chorégraphe rigoureux, intransigeant et très difficile à satisfaire s'inspirant énormément de son enfance, de son environnement familial, de personnages universels, de gestuelle animale, de danses tribales ou encore de battles de Break Dance. Sur scène, dans ses spectacles Voyage de poussière, Le voyage de Boussâadia ou Transe, ce danseur natif de Ouargla en 1980, est une incarnation humaine de la souffrance et de la lutte au quotidien contre un environnement naturel hostile (le désert) et les démons du passé, par une gestuelle alerte, énergique, précise et sans superflu. Sa passion pour la danse remonte à sa plus tendre enfance quand il imitait son frère aîné, danseur de hip-hop et de smurf à Ouargla, avant que la famille ne quitte l'Algérie pour s'installer en Tunisie où il entame des formations dans cette discipline et rencontre des troupes et des artistes urbains. A l'âge de 19 ans, il intègre le Centre national de la danse contemporaine d'Angers en France où il s'ouvre à l'histoire de l'art, au cinéma, au théâtre et découvre l'univers académique de la danse contemporaine. Dans cette école, il présentera en 2003 sa première création Grottes, avant de fonder la compagnie Jaoual. En 2009, il reviendra pour la première fois au pays pour un spectacle lors du second Festival panafricain d'Alger, avant de marquer les esprits en 2012 avec Le voyage de Boussâadia lors du Festival international de danse contemporaine qui le convie, à nouveau en 2015, pour présenter Voyage de poussière. Avec ses inspirations soufies, maghrébines et africaines, son travail de recherche sur la gestuelle de personnages méconnus comme Boussâadia, Ahmed Khemis impose aujourd'hui en Occident une signature proche d'un courant ethnique novateur dans la danse contemporaine.

Après le décès de son père, ancien combattant blessé qui a connu la seconde guerre mondiale et la guerre de libération nationale, Ahmed Khemis se consacre à la création de Voyage de poussière, un spectacle né dans la douleur et largement inspiré de la gestuelle, du handicap et des voyages de son défunt père.

Jonction avec le Ballet national

POUR Ahmed Khemis, « on ne choisit pas de devenir chorégraphe, mais c'est quelque chose de très personnel et très intime qui s'impose, souvent par le vécu, et qui plonge l'artiste dans un nouvel univers d'écriture, de mise en scène, de composition musicale, ou encore de création lumière et costumes ». Dans son travail de chorégraphe, il fait souvent voyager les spectateurs dans un univers spirituel empreint de musique soufi du Maghreb et de l'Orient, du rapport de l'homme à la terre et à son environnement, en convoquant souvent sur scène musiciens, comédiens et poètes. Depuis deux mois, il travaille avec les danseurs du Ballet national sur le montage d'un nouveau spectacle inspiré d'une histoire d'amour intégrant plusieurs personnages universels, et mettant en avant plusieurs composantes de la culture populaire algérienne. Pour ce spectacle, dont le thème musical est composé par Salim Dada, Ahmed Khemis tente également de rassembler le folklore algérien dans une œuvre contemporaine et de relever le défi d'introduire un registre nouveau chez les danseurs du Ballet. Au-delà du spectacle, qui mise beaucoup sur la mise en scène et les costumes, cette aventure représente surtout une formation de qualité au profit des danseurs du Ballet national et un retour remarqué de Ahmed Khemis à la mesure de son talent de chorégraphe.

APS

SORTIR

FILM

Ni le ciel ni la terre de Clément Cogitore (France, Belgique, fantastique, 100', 2015). Mercredi 10 février. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. Avec Jérémie Renier, Kévin Azaïs, Swann Arlaud. Afghanistan 2014. Le capitaine Antarès Bonassieu et sa section sont affectés à une mission de contrôle et de surveillance dans une vallée reculée du Wakhan, frontalière du Pakistan. Le contrôle de ce secteur supposé calme va progressivement leur échapper. Une nuit, des soldats se mettent à disparaître mystérieusement dans la vallée.

CONCERT

Samy Thiébault A Feast Of Friends Quartet. Jeudi 11 février. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Samy Thiébault : saxophone ténor, flûtes, darbouka, compositions & arrangements ; Adrien Chicot : piano, Fender Rhodes ; Sylvain Romano : contrebasse ; Philippe Soirat : batterie. Inscription sur liste d'attente à l'adresse: jazzsamythiebaultquartet2016.alger@if-algerie.com

FIGURES

Concert Figures sonores V: Jean-Florent Gabriel et le Quintet à cordes de Séville. Jeudi 11 février. 18h. Mama, Alger.

ANDALOU

Concert de musique andalouse en hommage au maître Kamel Belkhodja. Jeudi 11 février. 19h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Avec l'association Mezghena.

PEINTURE

Exposition Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène, jusqu'au samedi 27 février. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

SCULPTURE

Salon sur la sculpture de l'Est algérien. Palais de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, jusqu'au lundi 29 février. Plus de 30 artistes de l'est algérien y participent avec des œuvres réalisées en bois, en pierre, en plâtre, en résine, en terre cuite, en plomb, en polyester...

HOMMAGE

Exposition Le maître et ses disciples en hommage à Mostefa Ben Debbagh (1906-2006), maître de l'enluminure et précurseur des arts appliqués en Algérie. Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Basse Casbah, Alger), jusqu'au samedi 26 mars.

ETUDE

Journées d'études sur La production esthétique dans les sociétés en crise. Du mercredi 24 au dimanche 28 février sous la direction de la revue Naqd en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Villa Abdelatif, Alger. Appel à candidature aux jeunes artistes et créateurs en arts visuels. Adresser sa candidature avant le 10 février à candidatureworkshop@gmail.com
Support : forme picturale, documentaire, montage ou autre support visuel. Le principe de ces journées est de s'interroger sur l'étroite relation entre histoire du temps présent et création, entre témoignage et fiction autour du travail des artistes qui, aux prises avec les manifestations de la violence extrême, les génocides et les massacres du siècle, produisent une œuvre qui, malgré eux, deviendra une « trace », elle-même susceptible d'une reprise dans une réécriture créatrice.

TELEX

L'OMS RECOMMANDE DE RESTREINDRE LES DONS DE SANG DES VOYAGEURS REVENANT DE PAYS À RISQUE

L'OMS a jugé «appropriée» de restreindre les dons de sang des voyageurs revenant de pays à risque où sévit le virus Zika. «Avec le risque de nouvelles infections du virus Zika dans de nombreux pays, et le lien possible entre (...) le virus et la microcéphalie et d'autres conséquences cliniques, restreindre les dons de sang de ceux revenant de régions où sévit l'épidémie de Zika est jugé comme une mesure de précaution appropriée», a indiqué l'OMS. Le Canada et la Grande-Bretagne ont d'ailleurs déjà pris les devants. Les autorités sanitaires canadiennes ont annoncé que les voyageurs revenant des zones les plus à risques devraient attendre 21 jours après leur retour au Canada pour donner leur sang afin de prévenir les risques liés au virus Zika, qui frappe actuellement l'Amérique latine. Par ailleurs, le service public de santé britannique (NHS) a décidé mercredi que les personnes revenant des pays touchés par l'épidémie ne pourraient pas donner leur sang ou leurs organes pendant 28 jours, par «mesure de précaution». Le virus constitue une menace pour les femmes enceintes et entraîne dans certains cas de graves complications chez les fœtus. Compte-tenu des risques de malformations pour les fœtus, l'OMS a décrété une «urgence de santé publique de portée internationale». Une quinzaine de pays d'Amérique latine sont concernés au premier chef, dont la Colombie, deuxième pays le plus touché après le Brésil.

SELON L'ONU : LES PAYS TOUCHÉS DOIVENT AUTORISER LA CONTRACEPTION ET L'AVORTEMENT

LES PAYS touchés par le virus Zika, ont été sommés, hier à autoriser l'accès des femmes à la contraception et à l'avortement en raison des malformations congénitales qu'il peut provoquer, a indiqué le Haut-commissariat aux droits de l'Homme. L'organisation onusienne a en particulier visé les Etats d'Amérique du Sud, dont beaucoup n'autorisent ni l'avortement, ni la pilule contraceptive, et qui ont conseillé aux femmes d'éviter de tomber enceintes à cause du risque posé par Zika. ''Comment peuvent-ils demander à ces femmes de ne pas tomber enceintes, mais ne pas leur offrir la possibilité d'empêcher la grossesse'', a déclaré la porte-parole Cecile Pouilly. Le virus est soupçonné d'avoir un lien avec l'apparition de microcéphalies, une malformation congénitale dont souffrent les enfants nés avec un cerveau anormalement petit. Compte tenu de ce risque, l'OMS a décrété le 2 février une ''urgence de santé publique de portée internationale''. Le virus se propage de manière exponentielle en Amérique latine via le moustique Aedes aegypti, mais les Etats-Unis ont fait état d'un cas de transmission par voie sexuelle, au Texas. Le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a estimé que ''le conseil adressé aux femmes de retarder la grossesse ignore le fait que beaucoup d'entre elles n'ont tout simplement pas le pouvoir de décider si ou quand elles veulent tomber enceinte dans un environnement où la violence sexuelle est monnaie courante''. Le responsable a au contraire enjoint les gouvernements de ces pays à ''s'assurer que les femmes, les hommes et les adolescents ont accès à des services et des informations de qualité sur la santé et la reproduction, sans discrimination''.

10 greffes rénales effectuées en 2015 avec succès à Oran



Les équipes médico-chirurgicales de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran ont effectué avec succès 10 greffes au profit de malades atteints d'insuffisance rénale, a-t-on appris du chef de service chirurgie générale de cet établissement.

Deux nouvelles greffes ont été effectuées en ce mois de janvier, a indiqué le Pr Mohamed Boubekeur, soulignant que l'EHU compte passer à la vitesse supérieure en 2016 avec 50 greffes comme objectif à atteindre. Sans donner de chiffres, ce spécialiste a signalé que de nombreux insuffisants rénaux en préparation attendent d'être greffer, faisant remarquer que l'EHU d'Oran prend en charge les patients de différentes wilayas dans l'ouest et dans le sud du pays. Si les interventions de la greffe rénale sont réalisées par des compétences algériennes à l'EHU d'Oran, celles de la greffe hépatique sont encadrées par des professeurs français. Trois patients sont en préparation pour subir des greffes de foie dans les semaines à venir, a-t-il fait savoir. Les greffes rénales et hépatiques se font toujours sur des donneurs vivants. Le don d'organes par des morts encéphaliques n'est pas à l'ordre du jour nécessitant encore d'être instauré dans la culture algérienne. L'EHU d'Oran a mis en place un comité de transplantation d'organes sur mort encéphaliques en prévision du démarrage dans les prochains mois d'un service de prélèvement d'organes sur morts et a démarré en amont. Une campagne de sensibilisation est en voie impliquant des imams pour faire adopter ce genre de dons.

SELON L'OMS

Les films comportant des scènes de consommation de tabac devraient faire l'objet d'une classification

L'ORGANISATION mondiale de la Santé (OMS) a appelé les gouvernements à appliquer une classification aux films dans lesquels on consomme du tabac, afin de dissuader les enfants et les adolescents de commencer à fumer des cigarettes. «Alors que la publicité pour le tabac est de plus en plus strictement réglementée, le cinéma est l'un des derniers canaux par lesquels des millions d'adolescents sont exposés sans restriction à des images de consommation de tabac», a déclaré le Dr Douglas Bettcher, directeur du Département Prévention des maladies non transmissibles à l'OMS, cité lundi par le rapport de l'OMS sur les films sans tabac. Afin d'empêcher les enfants et les adolescents de sombrer dans l'addiction tabagique, l'OMS a notamment recommandé «la classification selon l'âge des films où apparaissent des produits du tabac, la diffusion dans les génériques d'une déclaration où les producteurs attestent qu'ils n'ont rien reçu de valeur de quiconque en échange de la consommation ou de la présence de produits du tabac dans le film.» Elle recommande également «l'arrêt de la pratique tendant à faire apparaître des marques de tabac dans les films, et la diffusion obligatoire de messages antitabac avant les films.»

Toujours donner des antibiotiques à des enfants mal-nourris remis en question par des chercheurs

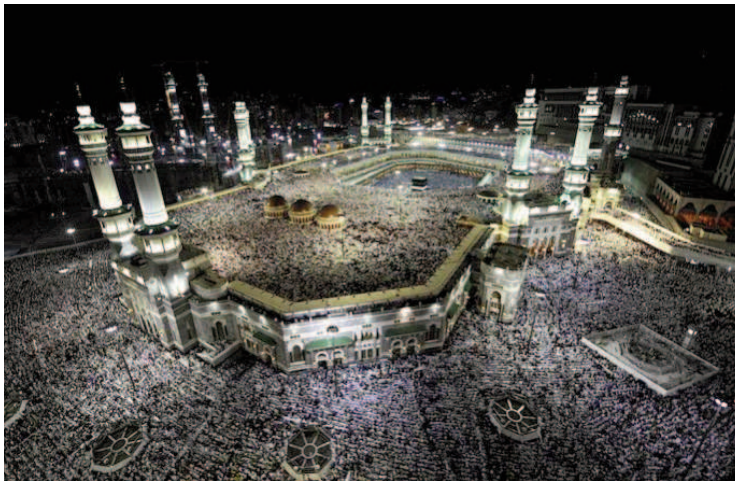
LES RECOMMANDATIONS de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'administrer systématiquement des antibiotiques aux enfants souffrant de malnutrition ont été remises en cause par une étude menée par des scientifiques d'ONG françaises ainsi que de l'UNICEF et du ministère nigérien de la Santé. Les auteurs de l'étude publiée dans la revue médicale américaine New England Journal of Medicine ont suivi 2.399 enfants âgés de six à 59 mois vivant dans des zones rurales au Niger qui souffraient de malnutrition sans complication. Pendant une semaine, la moitié a reçu un antibiotique, l'amoxicilline, et l'autre un placebo: 65,9% des enfants traités à l'antibiotique se sont rétablis, contre à 62,7% dans l'autre groupe. Les chercheurs ont conclu qu'il n'y avait pas de différence significative dans les chances de rétablissement entre les deux groupes.

Ils suggèrent ainsi de changer la pratique médicale dans les pays en développement pour les enfants mal-nourris traités à domicile près d'infrastructures médicales adéquates. Selon eux, réduire ces traitements antibiotiques routiniers serait prudent vu les inquiétudes suscitées au niveau mondial par le problème grandissant de la résistance microbienne. En outre, ces conclusions remettent en cause les directives de l'OMS préconisant que les enfants souffrant de malnutrition aigüe soient toujours traités avec des antibiotiques qu'ils en aient besoin ou pas. Ces résultats «nous ont surpris car ils vont à l'encontre des directives actuelles de l'OMS et des conclusions d'un récent essai clinique bien exécuté au Malawi», a relevé Sheila Isanaka, professeur de nutrition à la faculté de santé publique de l'université de Harvard (Massachusetts). «Nous espérons que ce nouvel éclairage va déboucher sur une analyse plus approfondie des recommandations actuelles de l'OMS et des données sur lesquelles elles s'appuient», a-t-elle ajouté.

Le principe de la consultation publique en Islam

La « Shoura » est à base de fraternité humaine. Cette fraternité en Dieu que le Saint Coran a instituée entre les fidèles et qui s'impose au vrai musulman, comme élément inaliénable de foi. C'est au nom de cette fraternité, d'essence à la fois spirituelle et humaine que tout musulman a le devoir absolu de donner ses avis éclairés, touchant les grands problèmes, relatifs à l'avenir de la communauté.

PAR CHEÏKH TAHAR BADAOUI



C'est au nom de cette fraternité que les chefs se doivent de s'entourer de conseillers compétents, de recouvrir à des consultations fréquentes et fructueuses ; ce qui revient, en fait, à instituer une vrai démocratie, la vraie démocratie, celle où seuls, les meilleurs, les plus dévoués, les plus qualifiés, les plus vertueux décident du sort de leurs semblables.

Cette démocratie islamique a vu sa réalisation concrète à Médine, sous le gouvernement et le noble éclairage du Prophète et, plus tard, sous la guidance des quatre premiers califes orthodoxes – que Dieu agrée leur âme – Ses successeurs immédiats, jusqu'au moment où vint l'époque du pouvoir absolu des dynasties. Les juristes d'alors, face aux influences byzantines, en matière juridique et politique, construisirent pour leur maître, une théorie, légitimant leur pouvoir, quand bien même à l'encontre de l'esprit et de la lettre des principes fondamentaux de l'Islam et au détriment de la communauté islamique, fondée d'ailleurs sur la devise diabolique : " la fin justifie les moyens" et sur laquelle se fondent de nos jours, et chaque jour davantage, les aspirations des sionistes.

Ils ont ainsi permis au Calife d'étendre son pouvoir sans limites, sur la terre, les biens et les hommes. Considéré comme infaillible, celui-ci, n'était pas responsable devant son peuple, réduit purement et simplement à un groupement d'individus devant écouter et obéir. Il échappait ainsi aux risques éventuels de destitution. C'est le cas de certains de nos contemporains qui élisent leurs présidents à vie, et même s'il vient à mourir , le fils, héritera évidemment de ce trône.

Or, ces théories demeurent en contradiction flagrante et totale avec la lettre du Saint Coran et l'esprit de l'Islam.En décrétant le principe de la consultation comme obligatoire, l'Islam a mis fin aux méfaits de cet ennemi de l'humanité vertueuse qu'est le despotisme, c'est –à- dire le pouvoir absolu et la dictature de la pensée unique, de même que le monopole en matière de législation et de conduite des affaires de la communauté. Dans cette optique, l'Islam a assuré à l'individu sa liberté de conscience et sa dignité et à la communauté son droit naturel à gérer ses affaires comme bon lui semble, sans porter atteinte aux valeurs dogmatiques et morales.

En mettant la « consultation » entre deux obligations cultuelles que sont : la prière et les dépenses au service de Dieu – ce qui revêt en soi, une grande importance – le Saint Coran n'entend nullement lui donner cette image comique qui nous parvient du passé, sur le comportement despotique de tyrans lesquels, ont utilisé ce principe, comme paravent pour cacher leur tyrannie maladive et leur volonté d'usurper les droits des gens. Le Saint Coran entend donner à ce principe son véritable sens comme il le fait pour la prière et les dépenses au service de Dieu. Il veut que ce principe soit concrétisé sur le terrain, avec ses effets bienfaisants et dépourvus de tout facteur de trouble.

L'Islam a toujours flétri l'imitation aveugle et les imitateurs ainsi que ceux qui suivent leurs penchants. Pour lui, la démonstration et la logique doivent être à la base de la foi et de la législation.

Dès lors, il ne pouvait ignorer ou délaisser ce principe naturel de la vie qu'est la « consultation », par rapport aux fondements du pouvoir ou le considérer comme un « acte louable facultatif » destiné seulement à unir les cœurs en désaccord et calmer les esprits tendus, sans qu'il ne soit appliqué dans la vie courante, comme le veulent les monarques despotiques. Il ne pouvait, également, l'accepter en tant que «fausse image » de la consultation, grâce à laquelle les tyrans justifiaient leur tyrannie.

Non, l'Islam considère le principe de la consultation comme une chose immuable et constante, obligatoire pour toute la communauté laquelle, doit s'en servir avec force et ne jamais s'en départir, sous peine de commettre un péché, comme il le considère telle une réalité évidente et pratique, devant avoir ses prolongements au sein du pouvoir et de la politique de la communauté.

Ainsi donc, la consultation qui s'impose par la logique du plus grand nombre ou par le moyen de la corruption et de la terreur n'a aucune valeur aux yeux de notre Seigneur, Gloire à Lui Seul. Il en va de même pour la consultation qui fait du citoyen, un élément nuisible ou du corrompu un chef qui préside aux destinées de la Nation ; de même que pour celle qui ne permet pas aux hommes sincères de lutter contre les méfaits des corrompus et des dépravés ou pour celle qui permet aux hypocrites, de prendre l'apparence de gens honnêtes et sincères et de cacher au gouverneur loyal et juste, les prémices du mal et de la corruption. L'Islam a établit le principe de la consultation afin qu'il soit appliqué dans tous les domaines de la vie. Et c'est ainsi qu'avait agi notre Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui, et les deux califes qui lui ont succédé.

En fait, ce principe avait eu, dans le giron de l'Islam, un grand rôle qui a révélé combien l'Islam a insisté sur la liberté et le droit de l'homme à donner son avis et à participer avec ceux qui détiennent le droit de consultation aux affaires de la communauté dans la mesure où cela ne touche pas un des fondements de la foi ou du culte. Dans la Sourate dite « Les femmes » Dieu énonce, à l'intention des croyants, les différentes sources auxquelles ils sont tenus de se conformer en matière de jugement, de règlement et de prescriptions.

« Ô les croyants ! Obéissez à Dieu, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le pouvoir. » (Verset 59).

Si l'obéissance à Dieu est de se conformer à ce que contient Son Livre évident qui ne peut admettre de discussion, et si l'obéissance au Messager consiste à suivre sa voie, « les détenteurs du pouvoir », eux, sont les gens de la recherche spéculative à qui la communauté reconnaît les aptitudes à étudier les questions qui l'intéressent et à en tirer ce qui peut lui être utile. Leur obéissance consiste donc, à suivre ce qu'ils ont décidé après accord unanime de leur part, sur une question sujette à la recherche et à l'interprétation ou après avoir donné la préférence à un avis qu'ils jugent plus conforme à la réalité pour sa justesse ou par le moyen de la majorité. Nul doute que les affaires de la communauté sont variées en fonction des besoins de la vie et que Dieu a donné aux hommes des aptitudes de perception, chacun en un domaine précis.

A cet égard, chaque aspect de la vie devint le domaine de prédilection d'hommes de science et de connaissance, c'est-à-dire de spécialistes, connaissant à fond leur mission dans leur domaine respectif. C'est ainsi que la communauté a besoin d'être défendue et, à ce titre, elle requiert des moyens de défense de son intégrité territoriale.

Elle a aussi besoin d'une justice pour régler les litiges et trancher dans les contentieux. Elle a besoin de finances et d'économie, de politique extérieure et d'autres domaines. Chacun de ces domaines exige la disponibilité de gens réputés pour leur bon sens, leur sagesse, leur longue expérience et leurs compétences. Ces gens là sont les « détenteurs du pouvoir au sein de la communauté ».Cette dernière doit les connaître, grâce à leur parcours intellectuel et leur accorder sa confiance, en leur déléguant en son nom, le pouvoir de gérer et de légiférer dans ses affaires.

Ces gens là, sont, aux yeux de l'Islam, le meilleur moyen et aussi le plus constant, possédant la faculté et la mesure de faire connaître à la communauté la manière de gérer ses affaires, bien entendu, là où il n'y a pas de texte formel, issu de la Révélation. Il sont, enfin des «gens de consensus », dont l'accord constitue un « argument » auquel il faut souscrire et qu'il faut appliquer du fait que cet accord collégial vise avant toutes considérations, l'intérêt de la communauté entière, y compris les minorités citoyennes, de confession différente. Il en sera ainsi jusqu'à ce que les circonstances, exigent d'eux ou de ceux qui viendront après eux la révision, voire même l'abrogation, de ce qu'ils ont légiféré auparavant et ce, à la lumière de nouvelles données. Quant à la communauté, celle-ci est tenue de s'y soumettre dans les deux cas, en vertu de ce que son Seigneur, Allah l'Omnipotent, lui a ordonné d'obéir à Ses commandements.

N'est ce pas Lui qui, dans Sa Miséricorde, a cautionné l'avis des détenteurs du pouvoir comme faisant autorité, là, où il n'y a pas de références dans le Livre Saint ou dans la Sunna du Messager Salut Divin Sur Lui. Dieu a mis ces trois sources, chacune dans sa sphère respective, à égalité, en ce qui concerne l'obligation de s'y soumettre et de souscrire à leurs prescriptions.

A la lumière de ce qui précède, il ressort que les détenteurs du pouvoir auxquels les croyants sont tenus d'obéir ne sont pas forcément les dirigeants politiques et les gouverneurs quel que soit leur rang. C'est d'ailleurs, de cette mauvaise interprétation du rôle de la consultation par les musulmans en certaines époques, qui a permis à des tyrans, de mettre sous leur joug la communauté entière. En outre les « détenteurs du pouvoir » ne sont pas aussi particulièrement ceux qu'on appelle, dans la jurisprudence islamique, «les jurisconsultes et les savants au jugement indépendant » dont il est exigé un niveau supérieur en matière de connaissance des sciences de la langue, du Saint Coran et de la Sunna (Traditions du Prophète) et surtout un examen continu de la conscience. Ces gens là, avec tout le respect que nous leur devons, ne dépassent pas, dans leurs connaissances, ces domaines là et restent encore insuffisamment informés des autres activités de la vie, comme les affaires de paix ou de guerre, de la médecine, de l'agriculture, de l'économie, de l'industrie, de l'administration, de la politique etc.

car l'on ne peut guère être spécialiste dans tout. En effet, ces gens là, à l'instar des autres, ont, certainement, une branche d'activité particulière, dans laquelle ils excellent et où ils sont spécialisés en en faisant autorité. Cette branche d'activité est celle qui a trait à la législation publique en matière de licite et de l'illicite dans le cadre tracé par le Saint Coran.

C. T. B.

TENNIS/ TOURNOI ITF DE HAMMAMET :

Ibbou éliminée en quarts de finale

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou a été éliminée en quarts de finale du tournoi international de Hammamet (Tunisie), suite à sa défaite vendredi, par deux sets à un, contre la Française Audrey Albie. Les choses avaient pourtant bien démarré pour la championne d'Afrique U18, ayant remporté le premier set (6-3) avant de concéder les deux suivants (6-1, 6-1), permettant ainsi à la Française de passer en demi-finale. Au premier tour, l'Algérienne (25e mondiale) s'était imposée en deux sets face à l'Espagnole Alicia Herrero (6-1, 7-6), avant d'enchaîner contre la Tchèque Gabriela Pantuckuva (6-0, 6-3). Le tournoi de Hammamet, organisé du 1er au 7 février sur terre battue, est doté d'un «prize money» de 10.000 dollars.

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL DE SOLAIMANEYAH :

L'Algérien Rihane en demi-finale

LE JOUEUR de tennis algérien Youcef Rihane s'est qualifié en demi-finale du tournoi international juniors de Solaimaneyah (Le Caire), organisé du 29 janvier au 6 février, grâce à sa victoire par deux sets à un (2-1) contre l'Egyptien Abdallah Foued. Le jeune algérien avait admirablement bien abordé ce match, remportant le premier set (6-1), avant de concéder le 2e, devant le retour en force de l'Egyptien, l'ayant emporté (6-2). Mais Rihane s'est bien ressaisi dans le 3e set, qu'il a remporté (6-2), arrachant au passage son billet pour le dernier carré de ce tournoi international de grade 5. En demi-finale, programmée samedi matin, à partir de 10h00, sur le court N° 2, Rihane sera opposé à l'Egyptien Youssef Hamidou Nour El Deen. Rihane s'est également qualifié au prochain tour du tableau double, en compagnie du Jordanien Mousa Alkotop, ayant sorti vendredi la paire égyptienne, composée d'Ali Nasr et Mohamed Gomaâ : 6-4, 7-6 (4). Au prochain tour du tableau double, l'Algérien et son équipier Jordanien seront opposés, encore une fois, à une paire égyptienne, composée d'Adham Gaber et Youssef Khamis.

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION «A» (18E J) :

victoire de GS Pétroliers face au NB Staoueli (79-74)

LE GS PÉTROLIERS s'est imposé face au NB Staoueli sur le score de 79 à 74, en match comptant pour la 18e journée du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division «A», disputé vendredi à Hydra. Le match WA Boufarik - NA Hussein-Dey également prévu ce vendredi, a été reporté au mardi 16 février en raison du décés de l'ancien entraineur du WA Boufarik, Karim Rézig.

HANDBALL

Dehili et Bechkour pressentis pour driver l'EN U21

A PLUS d'une année du mondial 2017 des U21, qu'organisera à partir du mois d'août l'Algérie, le poste de sélectionneur national de la catégorie reste vacant. Pour éviter de répéter les mêmes erreurs dont a été victime la sélection senior (messieurs), la fédération a déjà une short-liste d'entraineurs pressentis pour prendre les commandes des espoirs algériens. Les entraîneurs de la JES Skikda, Farouk Dehili, et du CRB Baraki, Karim Bechkour, sont les plus proches de ce poste.

HANDISPORT (ALGÉRIE – ETATS-UNIS)

L'expertise américaine prête à fructifier ses relations avec la Fédération algérienne de handisport

Les envoyés sportifs américains Trooper Johnson et Carlie Cook ont réitéré la disponibilité de l'expertise américaine à venir en aide au handisport algérien dans différents domaines de pratique, à l'occasion de la clôture du séminaire de trois jours qui a pris fin à la salle OMS de Staouéli (Alger).



Ce séminaire en handi basket, animé par Trooper et Cook, deux anciens joueurs américains de la discipline, a permis aux entraîneurs et joueurs algériens d'apprendre, en l'espace de trois jours, beaucoup de choses sur les méthodes d'entraînement les plus professionnelles.

«Nos entraîneurs ont reçu des cours théorique et pratique sur le travail d'un coach au sein d'une équipe de handibasket. Ils ont pu, durant les matchs d'application conçus à l'occasion, assimiler les méthodes de préparation d'un match, concevoir les schémas technico-tactiques adaptés à chaque rencontre et s'améliorer progressivement», a indiqué Saâd Said, directeur technique national adjoint. «Durant notre séjour en Algérie, on a essayé de faire partager avec les techniciens du handibasket algérien l'expérience américaine dans le domaine et notre manière de travailler pour arriver au haut niveau. Et à travers les différents ateliers, on a senti un certain savoir algérien qui reste très perfectible», a expliqué Trooper Johnson, ancien international qui a pris part à quatre éditions des jeux Paralympiques (1982, 1986, 2002 et 2004). Pour sa part, sa compatriote Carlie Cook a trouvé le niveau acceptable, mais surtout perfectible dans son ensemble. «J'ai trouvé le niveau pas mal, mais il peut s'améliorer, avec beaucoup de travail et de persévérance. D'après le niveau technique qu'on a vu lors des matchs d'application organisés, on a enregistré avec satisfaction, la maîtrise des rudiments du handibasket et c'est déjà pas mal. Avec plus de travail, le niveau du handibasket algérien peut rivaliser avec les autres», a souligné Cook, entraîneur dans une université aux Etats-Unis. Pour sa part, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Mme Joan Polaschik, présente à la dernière journée du séminaire à la salle de Staouéli, a salué l'opération, promettant de «fructifier ce genre de rencontre avec le handisport algérien et de le faire bénéficier de l'expertise américaine dans ce domaine. Elle a promis d'œuvrer à l'installation de parcelles de communication avec le handisport algérien pour le futur». Le séminaire a été initié en partenariat avec la Fédération algérienne handisport (FAH) et s'inscrit dans le cadre de la collaboration continue en matière de «diplomatie sportive» entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'ambassade américaine à Alger.

ESCRIME/COUPE DU MONDE 2016 - FLEURET (SENIORS /DAMES):

Les Algériennes passent à la trappe d'entrée

LES SEPT escrimeuses algériennes engagées à la 29e étape de la Coupe du monde de fleuret (seniors/dames), qui se déroule à l'Hôtel Hilton d'Alger, ont été éliminées au stade des éliminatoires disputées vendredi pour le compte de la 1ere journée de compétition. La séance matinale qui a vu la participation de 112 escrimeuses réparties en 16 poules de 7 athlètes, a été marquée par l'élimination de cinq algériennes à savoir : Louiza Khelfaoui, Feriel Adjabi, Amira Aouibet, Narimane El Houari et Ghazi Lila. Qualifiées à l'issue de la phase de poules, les Algériennes Anissa Khelfaoui, et Khadidja Zerabib ont été éliminées lors des matchs à élimination directe, disputés vendredi après-midi, en s'inclinant respectivement face à la Chinoise Huo Xingxin sur le score de 15 touches à 9, et l'Italienne Beatrice Monaco (15-6). «Le match a été difficile face à l'Italienne. J'ai mal débuté le combat en la laissant prendre rapidement l'avantage. Par la suite j'ai essayé de revenir au score mais c'était trop tard», a déclaré Zerabib à l'APS à l'issue de sa défaite face à Monaco. «Maintenant il faut rester concentrer sur les épreuves par équipes afin d'intégrer les top 16 de la compétition et conserver notre 17e place mondiale», a-t-elle ajouté. De son côté, l'entraîneur de la sélection algérienne le Roumain Mugur Codreanu a estimé que ses athlètes n'ont pas à rougir de leur prestation face aux meilleures escrimeuses du monde qui cherchent à grappiller des points pour la qualification aux Jeux Olympiques 2016. «La Coupe du monde c'est la crème de l'escrime mondial en plus les athlètes sont plus motivés vu que c'est une année olympique. Je pense que nous connaissons notre niveau. Il faut travailler plus avec les jeunes talents pour améliorer notre rendement et aspirer à jouer les premiers rôles lors des prochaines éditions», a déclaré Codeanu. A l'issue de la phase éliminatoire, 64 tireuses (16 têtes de série plus 48 qualifiées) ont décroché leur ticket pour disputer le tableau final qui s'est déroulé hier. La 3e et dernière journée de cette compétition, prévue aujourd'hui, sera consacrée aux épreuves par équipes La 29e étape de la Coupe du monde de fleuret (seniors/dames) qui se déroule jusqu' aujourd'hui à l'Hôtel Hilton d'Alger, enregistre la participation de 128 athlètes représentant 32 pays, qui sont en course pour récolter des points en vue d'une qualification aux Jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.

JEUX OLYMPIQUES-2016 (TOURNOI INTERCONTINENTAL MESSIEURS) :

Le billet pour Rio passera par Mexico City

LA VILLE de Mexico City a été désignée, vendredi, pour abriter le tournoi inter-continental messieurs de volley-ball, comptant pour la qualification aux Jeux Olympiques de Rio 2016, auquel participera l'Algérie, rapporte le site officiel de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB). Le tournoi aura lieu du 4 au 6 juin prochain, précise la même source. Outre le Mexique, la Tunisie était également candidate à l'organisation de ce tournoi. Le bureau exécutif de la FIVB avait élaboré un cahier des charges qui comportait, outre la prise en charge des quatre pays participants et les officiels de l'instance internationale, un plafonnement à 250.000 dollars pour remporter l'organisation. Chose qui aurait dissuadé les intentions des uns et des autres. Le rendez-vous de Mexico regroupera outre l'Algérie (3è au tournoi continental à Brazzaville) et la Tunisie (second au même tournoi), le Chili (3 au tournoi de qualification du sud-Américain) et le Mexique (3è tournoi de qualification de Norceca). Ces quatre sélections se disputeront, au Gimnasio Olimpico Juan de la Barrera, le seul billet mis en jeu pour les Jeux Olympiques de Rio. La Tunisie et l'Algérie se sont classées, respectivement, 2è et 3è au tournoi africain, remporté par l'Egypte. Pour les dames, le tournoi inter-continental concernera les équipes africaines classées 2è et 3è au tournoi qualificatif à Yaoundé (12 au 19 février) avec la participation annoncées de dix sept (17) pays dont l' Algérie.

19e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2-MOBILIS :

L'O Médéa toutes voiles dehors, l'ASO Chlef rallume la flamme



Journée toute à l'avantage du leader l'O Médéa qui a réussi une parfaite opération en battant bien que difficilement son adversaire du jour le MC Saïda, au moment où ses deux poursuivants se sont contentés d'un match nul, le CA Batna à Dar El Beida face au PAC et l'USMB Abbés à Ain Fekroun où la fin des débats fut des plus houleuses.

Ce round aura été aussi marqué par le sursaut d'orgueil au bas du tableau de l'OM Arzew et du baroud d'honneur de la lanterne rouge, l'USMM Hadjout. Ainsi, le leader l'O Médéa et son coach Sid Ahmed Slimani qui croient plus fort de jour en jour en leur belle étoile pour cette saison n'ont pas raté l'occasion de faire un pas de plus vers le titre qui leur tend les bras. Une victoire, certes, arrachée aux forceps face au Mouloudia de Saïda loin d'avoir démérité, mais qui vaut son pesant d'or pour la suite. Et pour cause, les trois nouveaux points comptabilisés permettent, à l'Olympique de prendre encore plus ses distances sur ses deux plus dangereux poursuivants, le CA Batna et l'USMBA. Les Aurésiens sont venus réaliser plutôt un bon match nul à Dar El Beïda face à une équipe du Paradou AC qui a raté une belle occasion de venir se mêler de plus prés à la course au podium final. Le duel en question s'est caractérisé par une histoire de pénaltys raté, un pour chaque équipe. Mesfar en première mi-temps pour les Batnéens et Benayada pour les banlieusards de la capitale. Un partage des points qui ne reflète guère la physionomie d'une partie ayant tenue toutes ses promesses. L'autre match nul du jour dans cette partie haute du tableau est celui concédé par l'USM Bel Abbés locataire de la troisième marche à Aïn Fekroun où l'on déplore une fin houleuse. L'exploit du jour est à mettre à l'actif de l'ASO Chlef qui s'est révolté en allant récupérer à El Eulma, les trois points perdus à domicile lors de la journée. Les Lions de Chlef renouent avec la victoire et redonnent de nouveau l'espoir à leurs fans pour aller jouer jusqu'au bout de l'accession. Dans le camp du Mouloudia d' El Eulma, le doute s'est bien réinstallé et çà sent le roussi pour le coach Mouassa. L'autre coup d'éclat du jour est à mettre en exergue au bas du tableau où la lanterne rouge, l'USMM Hadjout s'est offert un baroud d'honneur en atomisant l'AS Khroub. Un précieux succès, qui ramène la lanterne rouge, l'USMM Hadjout, à seulement trois longueurs du CRB Aïn Fekroun, tenu en échec (1-1) par l'USM Bel-Abbès. Mauvaise opération pour la JSM Béjaïa qui est revenu avec un seul point de son déplacement à Boussaâda alors qu'il y avait de la place pour faire le plein devant une équipe locale qui a réussi à remettre les pendules à l'heure à l'ultime minute du temps additionnel. (90'+1).L'OM Arzew, malgré son succès étriqué contre le CA Bordj Bou Arréridj reste scotché dans cette position peu confortable de premier relégable à deux points du premier club non relégable, l'US Chaouia, battu de son côté par la JSM Skikda (2-1).

S.S.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT.

OM Arzew - CA Bordj Bou Arréridj	1-0
Olympique Médéa - MC Saïda	2-1
JSM Skikda - US Chaouia	2-1
CRB Aïn Fekroun - USM Bel-Abbès	1-1
Paradou AC - CA Batna	0-0
Amel Boussaâda - JSM Béjaïa	1-1
MC El Eulma - ASO Chlef	0-1
USMM Hadjout - AS Khroub	3-0

Classement	Pts	J
1). O. Médéa	37	19
2). CA Batna	34	19
3). USM Bel-Abbès	33	19
4). Paradou AC	29	19
—). ASO Chlef	29	19
6). JSM Béjaïa	28	19
7). MC El Eulma	25	19
—). JSM Skikda	25	19
9).CABB Arréridj	24	19
—). A. Boussaâda	24	19
11). MC Saïda	23	19
12). AS Khroub	22	19
—). US Chaouia	22	19
14). OM Arzew	20	19
15). CRB Aïn Fekroun	18	19
16). USMM Hadjout	15	19.

Début à Alger du 5e cours international sur la médecine du sport

LE 5E COURS international sur la médecine du sport a débuté samedi à Alger, un évènement qui vise à instruire les médecins sur la prise en charge réelle de l'athlète sur le plan physique, psychologique et diététique. Il sera animé, entre autres, par les professeurs Jacques Rodineau, l'un des pionniers de la médecine du sport en France, Marc-André Bigard du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Nancy (France) et Hacène Mehdioui du CHU de
Constantine. «Ce cours constituera l'occasion pour cette pléthore de médecins d'horizons divers d'interpeller les différentes fédérations de toutes les disciplines sportives afin qu'elles mettent en place de réelles commissions médicales», a déclaré le professeur Marc-André Bigard, spécialiste en gastroentérologie et hépatologie. Dans son intervention intitulée «Les compléments alimentaires : quelle place dans la préparation du sportif ?», le professeur Bigard a relevé le rôle «important» et «prépondérant» que jouent les médecins du sport dans le suivi permanant et quotidien de l'athlète de haut niveau. «Les médecins du sport ici présents peuvent s'instruire sur des sujets spécifiques dont la nutrition diététique de l'athlète, les traumatismes musculaires, les compléments alimentaires chez l'athlète et le passeport biologique de l'athlète», a résumé le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. Plusieurs thématiques seront abordées durant ce rendez-vous de deux jours, entre autres, les séquelles des entorses de la cheville, les pathologies de la charnière thoraco-lombaire, l'occlusion dentaire chez le sportif de haut niveau ainsi que la classification des athlètes handisport. Signalons qu'au terme de ce cours international sur la médecine du sport, organisé par le COA sous l'égide de la commission médicale du Comité international olympique (CIO) et la contribution du Groupe algérien de Médecine et Traumatologie du sport (GAMETS), des supports électroniques seront remis aux participants afin de leur permettre de revisiter au quotidien les enseignements reçus et les mettre en pratique dans le cadre de leurs activités

JS KABYLIE

Doukha rejoue après 54 jours, retour imminent chez les Verts

AZZEDINE DOUKHA, à l'arrêt depuis 54 jours pour blessure, a retrouvé vendredi la compétition à l'occasion de la réception du CR Belouizadad (1-0) dans le cadre de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis . Eloigné des terrains depuis la 14e journée du championnat, en raison d'une blessure au genou, Doukha a du prendre son mal en patience pour revenir à la compétition et aspirer ainsi à retrouver l'Equipe nationale en vue des prochaines échéances. L'ancien portier de l'USM Harrach devrait être retenu pour les deux prochaines sorties des Verts en mars prochain (, le 25 à Blida et le 29 à Addis-Abeba) face à l'Ethiopie, dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

CAN-2017 (U20) ÉLIMINATOIRES/ 1er TOUR :

L'Algérie sera opposée à la Mauritanie

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans (U20) sera opposée à son homologue mauritanienne dans le cadre du 1e tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 prévue en Zambie, selon le tirage au sort effectué vendredi à Kigali (Rwanda).Les joueurs du sélectionneur national Mohamed Mekhazni joueront la double confrontation face à la Mauritanie en avril prochain. En place depuis mars 2015 à la tête des U20, Mekhazni s'attèle depuis à mettre en place une équipe compétitive en vue des prochaines échéances avec les éliminatoires de la CAN-2017. Plusieurs regroupements et un certain nombre de matches amicaux ont été mis en place en vue de préparer ces qualifications.

CAN-2017 (U17) ÉLIMINATOIRES/ 1er TOUR :

L'Algérie affrontera la Libye

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 17 ans (U17) sera opposée à son homologue libyen dans le cadre du 1 e tour des éliminatoires de la Coupe d' Afrique des nations CAN-2017 prévue au Madagascar, selon le tirage au sort effectué vendredi à Kigali (Rwanda). L'équipe nationale U17, dirigée par Sabeur Bensmail depuis mars 2015, effectue depuis quelque temps des stages périodiques au centre technique national de Sidi Moussa (Est d'Alger). Le dernier regroupement en date s'est déroulé entre le 25 et le 28 janvier dernier en présence de 26 joueurs dont la plupart évoluent à l'ASM Oran et au Paradou AC.

DINAMO ZAGREB :

Rétabli, revoilà Soudani mais en amical

L'ATTAQUANT international algérien du Dinamo Zagreb (division 1 croate de football) Hilal Soudani, rétabli d'une blessure à l'orteil, a rejoué vendredi en amical face aux Ukrainiens de Shakhtar Donestk (défaite 2-0), dans le cadre du stage qu'effectue les Croates en Espagne. Le joueur algérien, a du faire l'impasse sur le match amical disputé face aux Polonais de Piast Gliwice (victoire 2-1) la semaine dernière, en raison d'une blessure contractée au cours d'une promenade à la Manga (Espagne). L'ancien buteur de l'ASO Chlef (Ligue 2/Algérie) n'a pas été épargné par les blessures cette saison.
Le championnat croate, à l'arrêt depuis décembre, reprendra ses droits le 12 février prochain avec le déroulement de la 22e journée.

UN MAIRE FOUILLE DANS LES POUBELLES DES MAUVAIS TRIEURS ET PORTE PLAINTE



Elus et employés de la communauté de commune des Isles-sur-le-Doubs se sont salies les mains. Echaudés de trouver des sacs-poubelle déposées par des administrés un peu partout en ville – jusqu'à 1 m3 devant le bâtiment de la communauté de commune –, ils ont fouillé dans les détritus pour retrouver leurs propriétaires, rapporte L'Est Républicain.
Et les poubelles ont parlé : seize identités de mauvais trieurs ont été trouvées. Le maire de l'Isle-sur-le-Doubs (à 60 km au nord-est de Besançon) a décidé de porter plainte à la gendarmerie pour ces dépôts sauvages. L'amende peut atteindre les 500 euros.
Ces poubelles sont abandonnées ici et là par ces administrés car ceux-ci sont opposés au dispositif de redevance incitative mis en place par la communauté de commune pour le tri des déchets. Celle-ci loue des bacs dotés de puce et identifiables pour jeter le tout-venant avec un ramassage douze fois dans l'année, détaille le quotidien. Le reste des déchets doit être trié et apporté au point de recyclage. Ce que certains ne veulent pas entendre.

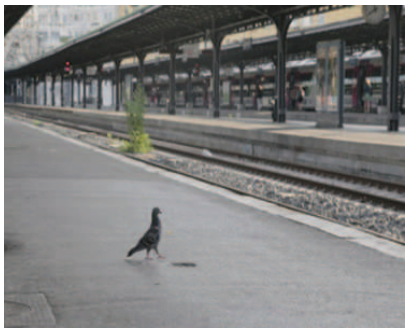
LES PROFS DE L'IUT PAIENT LE LOYER DE LEUR BRILLANT ÉLÈVE



Lamine Cissé fait des étincelles à l'IUT de Béthune. Pas question, pour ses enseignants, de laisser repartir cet étudiant en chimie à Tambagouda, la ville du Sénégal dont il est originaire. Certains professeurs se sont donc organisés pour l'aider à payer le loyer du logement trouvé par une association étudiante de l'Artois.
La belle histoire du jour est racontée par la Voix du Nord. Lamine Cissé est arrivé en septembre, apparemment sans un sou et sans bourse étudiante. Mais il se fait remarquer aux examens : 17 en chimie, 16 en physique, 18 en maths… Un enseignant l'a mis en contact avec le centre des œuvres universitaires (Crous), puis c'est l'association des étudiants internationaux de l'Artois (ADEIA) qui a pris le relais.
« À Béthune c'est cher et saturé, on s'est battu pour lui trouver un toit », raconte Christopher Jousson, l'un des tuteurs étudiants de l'ADEIA. Et ce sont directement des professeurs de l'IUT de Chimie qui ont payé le loyer, et lui apportent des colis de nourriture (le resto du Crous est « trop cher » pour Lamine Cissé).
L'étudiant doué, qui ne sait pas « ce qu'il serait devenu » si ses profs et ses camarades n'étaient pas là, envisage maintenant de chercher un job pour financer la suite de ses études.

Le colis suspect était une glacière de transport d'organes

Ce colis suspect a dû prendre aux tripes les passagers. La gare de Thionville, en Moselle, a été évacuée par mesure de sécurité, dimanche après-midi. A l'origine de cette évacuation, un colis suspect découvert à bord d'un train vers 17 h 30, rapporte France Bleu Lorraine Nord.
Près de 200 voyageurs sont restés bloqués à l'extérieur de la gare en début de soirée, avant que le personnel de la SNCF et les policiers n'instaurent un couloir de sécurité. Les trains sur l'axe Nancy-Metz-Luxembourg ont subi des retards de 10 à 40 minutes.



L'objet suspect a lui été isolé dans un bureau confiné de la gare, en attendant l'aide des démineurs, vers 19 h 30. Les spécialistes ont finalement découvert qu'il s'agissait d'une glacière de transport d'organes oublié dans un train.

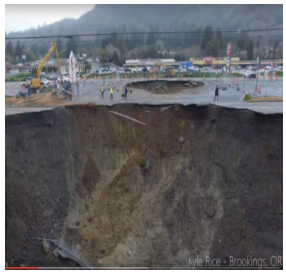
Le saviez-vous

LE HAMBURGER EST ORIGINAIRE DE HAMBOURG EN ALLEMAGNE



Les habitants de la ville de Hambourg en Allemagne sont les Hamburger en allemand, les Hambourgeois. Il est courant en Allemagne de nommer les plats selon leurs ville d'origine. Le fameux Hamburger est donc originaire de Hambourg et non des États Unis comme nombreux le croient. La ligne maritime « Hamburg-Amerika linie » qui transportait les immigrants d'Allemagne et d'Europe de l'est servait au cours de la traversée ce plat Hambourgeois à base de viande hachée, fromage et oignons. C'est ainsi qu'il fut connu aux USA.

UN ÉNORME TROU AVALE UNE AUTOROUTE DANS L'OREGON



C'est un monstre des profondeurs. Dans l'Oregon, un «sinkhole» géant a avalé une portion d'autoroute après des pluies torrentielles, vendredi. Fort heureusement, le phénomène naturel n'a pas fait de victime.
En quelques secondes, ce sont plus de 50.000 mètres cubes qui ont été aspirés, soit autant que 15 piscines olympiques, pour un trou d'environ 30 mètres de diamètre sur 20 mètres de profondeur.
Dans cet Etat de l'Ouest des Etats-Unis, c'est le trou le plus massif depuis les années 90.

ELLE TRANSFORME DES SOURIS MORTES EN PERSONNAGES DE «WALKING DEAD»



Voilà le pire cauchemar des chats : des souris zombies. Leur créatrice est une artiste. Rachel Garcia redonne vie à des souris mortes en utilisant la taxidermie. Les rongeurs se transforment en personnages de la série télévisée The Walking Dead.

« Je suis une grande fan de la série et des Comics, alors l'inspiration est venue toute seule », explique l'artiste à Crave. « Il y a un grand choix de personnages importants dans le show. J'ai commencé par mes préférés, puis j'ai fabriqué ceux que les gens aimaient en pensant que je devais les vendre », assure-t-elle.
Les connaisseurs de la série d'AMC reconnaîtront (ou pas) le personnage de Michonne, entouré de ses deux zombies. « C'est mon personnage préféré du Comic. Quand elle est apparue dans la série télévisée, je savais que je devais la fabriquer », explique Rachel Garcia.
Pour ceux qui trouveraient l'art étrange, Rachel Garcia a cette réponse. « La taxidermie touche un type particulier de personnes, et je pense que les fans de Walking Dead sont de ceux-là. Je ne pense pas à ceux qui n'aiment pas ce que je fais car les gens qui aiment sont généralement très excités par mes personnages ».
Elle précise ne pas être une tueuse de rongeurs. « Les souris proviennent d'une compagnie d'alimentation à serpents. Ils me les envoient congelées. Je pense qu'elles sont mieux en personnages de série que dévorées par un serpent ».
Pour acheter Michonne, Daryl, ou d'autres zombies, il faudra débourser au moins 60 dollars (55 euros). Et ne pas craindre de faire des cauchemars la nuit.

Apple prévoit d'utiliser des écrans organiques pour de futurs iPhone

Le géant américain du matériel informatique Apple prévoit d'utiliser des écrans organiques électroluminescents (Oled ou OEL) sur de prochaines générations de smartphones iPhone, ce qui risque de nuire à des fabricants de LCD nippons, affirmait jeudi en une le quotidien japonais Nikkei.

Cette information faisait chuter les actions des deux grands spécialistes japonais d'écrans à cristaux liquides (LCD) que sont Japan Display et Sharp: le premier lâchait dans les premiers échanges 7,79% à 379 yens, tandis que Sharp perdait 4,67% à 143 yens avant de remonter autour de 147 yens (-2%).
Disant s'appuyer sur des informations transmises par le groupe à la pomme à des fournisseurs, le journal économique précise que le groupe américain envisagerait l'emploi d'Oled sur les nouveaux iPhone qui seront commercialisés en 2018. Toutefois, les modèles LCD seraient parallèlement proposés compte tenu de la difficulté de garantir à cette date assez d'écrans organiques pour satisfaire la demande (il en faudrait sans doute plus de 200 millions, selon le Nikkei).
Les fournisseurs de ces écrans, dont le mérite est notamment d'être moins gourmands en énergie et très contrastés, seraient alors les sud-coréens LG et Samsung, les seuls vraiment en mesure de fournir en masse des Oled à l'horizon



2018. Le premier prévoit d'ores et déjà d'investir dans de nouvelles lignes de production, indique encore le Nikkei. Samsung fabrique quant à lui déjà des Oled en grande quantité qu'il utilise depuis 2010 pour des smartphones Galaxy.
Si Apple se tourne dans les délais indiqués vers les Oled, cela risque d'avoir un sévère impact sur Japan Display et Sharp. Ce pourrait même être le coup de grâce pour l'activité LCD de Sharp, qui est déjà en très grande difficulté financière alors qu'Apple est pour lui un très important client, tout comme il l'est pour Japan Display. Sharp et Japan Display sont en phase de recherche sur les Oled.
Si le choix d'Apple se confirmait, il pourrait précipiter un rapprochement des activités LCD de Sharp et Japan Display dont la rumeur dit qu'il est déjà envisagé. Le patron de Japan Display s'est même déclaré dans la presse favorable à une telle initiative qui serait effectuée avec l'appui d'un fonds semi-public japonais, l'INCJ.

Nos données bientôt hébergées au fond des mers ?



Les gigaoctet de données qui transitent chaque seconde sur Internet passent par des centres de données dont les milliers de serveurs consomment autant d'énergie pour fonctionner que pour se refroidir. Dès lors, l'idée de plonger ces installations dans l'eau et de les alimenter grâce aux courants marins n'est peut-être pas si surprenante. Microsoft a tenté l'expérience et obtenu des résultats prometteurs.
L'eau, qui plus est salée, n'est pas le premier élément dans lequel on envisage de plonger des ordinateurs. Et pourtant, c'est exactement ce qu'a fait Microsoft. Le géant de l'informatique a lancé un programme expérimental portant le nom de code projet Natick (nom d'une ville nord-américaine de l'État du Massachusetts) qui consiste à immerger un centre de données (datacenter) dans un conteneur étanche à une dizaine de mètres de profondeur. Les objectifs sont multiples.
Tout d'abord, il s'agit de refroidir efficacement ces installations qui dégagent une énorme quantité de chaleur. Sur terre, le problème du refroidissement des centres de données est un véritable casse-tête. En 2008, Google avait lui aussi envisagé d'installer des serveurs dans l'océan avec, en prime, une récupération de l'énergie des vagues à l'aide d'une barge flottante articulée.
Plongé dans l'eau froide, le conteneur n'a pas besoin d'être climatisé. Microsoft précise que son datacenter n'utilise pas non plus d'eau pour se refroidir, la dissipation se faisant par des échangeurs thermiques. À l'intérieur, le caisson est pressurisé avec de l'azote pour éliminer la chaleur émise par les circuits électroniques. L'autre avantage mis en avant est la rapidité avec laquelle des centres de données de ce type peuvent être mis en service. Là où il faut compter environ deux ans de travaux pour aménager un datacenter sur la terre ferme, ces conteneurs pourraient être opérationnels sous 90 jours.
Par ailleurs, l'immersion près des côtes, à quelques encablures des villes, pourrait contribuer à améliorer les performances des services en ligne. En effet, Microsoft rappelle que la moitié de la population vivant à moins de 200 kilomètres de la mer, installer des centres de données sous-marins permettrait de réduire le délai de latence, c'est-à-dire la durée du transit de l'information entre la source et son destinataire. Un facteur clé sachant que la consultation de vidéos en streaming est désormais le plus gros consommateur du trafic Internet, sans parler de l'explosion à venir de l'Internet des objets qui nécessitera toujours plus de puissance de calcul.

FlatCam, l'appareil photo sans objectif plus fin qu'une pièce de monnaie

LES SMARTPHONES ont contribué à d'énormes avancées en matière de miniaturisation et de performances des capteurs photo-vidéo. « Mais ils [les capteurs photo des smartphones, NDLR] ont tous besoin d'un objectif et l'assemblage nécessaire pour l'intégrer augmente leur coût », estiment des chercheurs de l'université Rice (États-Unis). Ces derniers ont poussé encore plus loin la finesse envisageable pour un appareil photo. Leur prototype baptisé FlatCam se résume à un capteur d'images recouvert d'un masque codé qui remplace l'objectif. Le tout est moins épais qu'une pièce de monnaie. Ce dispositif tire son inspiration technique du sténopé ou chambre noire. Mais, à la place d'un seul orifice, le capteur d'image est surmonté d'un masque à ouverture codée. Cette fine plaque est percée d'une série de trous répartis selon un motif précis et dont chacun joue le même rôle que le petit orifice de la chambre noire, envoyant une image complète sur l'ensemble du capteur. L'image résultante est donc brouillée mais un calcul, tenant compte du motif des trous, peut reconstituer l'image. Le procédé peut paraître complexe mais c'est de cette manière que fonctionnent les capteurs de rayons X et gamma d'instruments astronomiques, comme le télescope du satellite Integral, par exemple.



« Nous pouvons créer des appareils photo courbes ou inclus dans du papier peint. Vous pourriez avoir une caméra sur votre carte bancaire ou bien dans une tablette tactile ultrafine », expliquent les chercheurs cités dans le communiqué de presse. Dans leur article publié sur arXiv, les auteurs estiment que ce type d'appareil photo sans objectif serait particulièrement bien adapté pour des applications de surveillance ou de sauvetage avec des équipements flexibles ou pliables qui pourraient même être jetables. Ils évoquent également un potentiel important dans les domaines de l'Internet des objets, des vêtements connectés ou encore de l'imagerie in vivo en médecine. Les chercheurs précisent que la mise au point peut être modifiée après coup, comme le permet l'appareil photo numérique plénoptique Lytro

MOTOROLA LANCE LE X FORCE: UN SMARTPHONE À L'ÉCRAN INCASSABLE



L'entreprise américaine a annoncé la sortie en France à partir du jeudi 26 novembre de son nouveau téléphone, doté d'un écran impossible à briser.
Le X Force est vendu à un prix de 699 euros, ce qui en fait l'un des smartphone les plus chers du marché. Et pour cause, ce dernier est pourvu du nec plus ultra en matière de technologie.
Son écran haute définition AMOLED de 5,4 pouces possède la technologie Moto ShatterShield. Ce système conçu par le fabriquant présente une superposition de cinq couches différentes, qui absorbent les chocs et empêchent l'appareil de se casser. Motorola offre même une garantie de 5 ans sur l'écran, et de 2 ans sur l'appareil pour éprouver sa solidité.
Le X Force est de plus doté d'un appareil photo de 21 mégapixels et d'une batterie à l'autonomie maximale de 48h, se rechargeant très rapidement grâce au système TurboPower. Le smartphone existe en version 32 ou 64 GO de mémoire.

LES PROPRIÉTAIRES D'APPLE WATCH LA CONSULTENT 4 À 5 FOIS PAR HEURE



D'après une enquête du magazine Forbes, les personnes qui possèdent une montre connectée Apple y jettent un coup d'oeil en moyenne entre 4 et 5 fois par heure.
Dans le détail, les utilisateurs sont près de 6% à regarder leur montre entre 0 et 1 fois par heure, 40% à 2 à 3 fois, 28% 4 à 5 fois, 13% 6 à 7 fois, 6% 8 à 9 fois et 8% plus de 10 fois (et 1% ne le savent pas). En moyenne, les propriétaires de cette montre la consultent donc 4 à 5 fois par heure.
Cumulés, ces instants représentent un temps total de 60 à 80 minutes d'utilisation par jour.
Une précédente étude avait démontré que si les usages de l'Apple Watch sont à priori multiples (e-mail, textos, dessins, calcul du rythme cardiaque, photo, contrôle de Siri à distance, GPS), la fonction la plus utilisée était l'heure l'heure. Ainsi, une fois sur deux, ces derniers ne regardent leur poignet que pendant 3,8 secondes.
L'étude a été menée par le site Wristly.com en ligne auprès de 1450 propriétaires d'une Apple watch.

Questions ? Réponses !

TRAITEMENT DES RIDES : LES MÉTHODES ANTIRIDES NATURELLES?



Atténuer ses rides sans passer par un lifting ni par l'injection de substances chimiques diverses, c'est naturellement le rêve « beauté » de la plupart d'entre nous. S'il n'existe pas de solution miracle en la matière, différentes techniques permettent de stimuler l'épiderme et de combattre les rides et ridules. À noter : toutes ne peuvent être mises en œuvre que par un médecin dermatologue.

L'injection de plasma riche en plaquettes (PRP)

Eh oui, cette méthode est considérée comme naturelle : le dermatologue vous injectera votre propre plasma. Pour cela, une prise de sang préalable est bien-sûr nécessaire. Après centrifugation, le médecin ne conservera que le PRP, pour l'injecter ensuite au cœur même des rides.

La photobiomodulation

Cette technique repose sur la projection d'une lumière froide sur le visage. Elle permet de stimuler les composants élastiques de la peau, collagène et élastine. Un bon point contre les rides.

Les microcourants

Le dermatologue, toujours lui, dépose de petits patchs sur le visage et fait circuler du courant à très faible intensité. Cette pratique stimule l'élastine et l'aide à se régénérer. Ce qui améliore l'aspect des rides et des ridules de la peau. À la moindre question, parlez-en donc à votre dermatologue.

Alerte : 74 % des e-cigarettes aromatisées provoquent des irritations

D'après une analyse portant sur 145 liquides aromatisés pour cigarettes électroniques, la plupart diffusent du benzaldéhyde, une molécule qui irrite les voies respiratoires. Les concentrations maximales ont été relevées avec des vapeurs d'e-cigarettes aromatisées à la cerise.

L'utilisation des cigarettes électroniques s'est beaucoup développée ces dernières années. Une étude de l'INPES datant de 2014 indique qu'environ 12 millions de Français ont déjà testé ce produit ; chez les 15-75 ans, 6 % sont des vapoteurs, soit environ 3 millions de personnes, dont 3 % qui l'utilisent tous les jours (environ 1,5 million de personnes).

Les cigarettes électroniques peuvent être aromatisées grâce à des e-liquides parfumés très variés, qu'il s'agisse d'odeurs de fruits (pêche, poire, abricot, fruits rouges...), de menthe, de boissons (café...) ou de tabac. Or, le benzaldéhyde est un ingrédient présent dans des arômes de fruits naturels. Utilisé dans de nombreux aliments et cosmétiques, il est considéré comme inoffensif lorsqu'il est ingéré ou s'il est appliqué sur la peau.

Cependant, le benzaldéhyde peut causer des irritations aux yeux et aux voies respiratoires. C'est pourquoi des chercheurs du Roswell Park Cancer Institute, à New York, et de l'université de Silésie, en Pologne, ont voulu mesurer sa concentration dans les vapeurs produites par des cigarettes électroniques.

Pour cela, ils ont mesuré au laboratoire les taux de benzaldéhyde dans 145 produits aromatisés achetés en ligne et ils ont évalué l'exposition des utilisateurs de ces cigarettes électroniques aromatisées. Leurs résultats paraissent dans la revue Thorax.

Du benzaldéhyde dans la plupart des vapeurs d'e-cigarettes aromatisées



Le benzaldéhyde a été détecté dans la vapeur de la plupart des produits testés : 108 sur les 145 liquides analysés, soit 74 %. Les doses de benzaldéhyde inhalées avec 30 bouffées de cigarette électronique aromatisée étaient souvent supérieures à celles inhalées à partir d'une cigarette traditionnelle. De plus, les concentrations étaient beaucoup plus élevées dans les produits aromatisés à la cerise, par rapport aux autres parfums : 50 fois plus que dans l'arôme tabac et près de 100 fois plus que dans les arômes café et thé ! Les utilisateurs des arômes cerise inhaleraient donc beaucoup plus de benzaldéhyde que ceux qui vapotent d'autres arômes.

Pour Maciej Goniewicz, auteur de cet article, « les professionnels de santé ne devraient pas juste demander à leurs patients s'ils fument des cigarettes avec du tabac, mais aussi s'ils vapotent des e-cigarettes et s'ils utilisent des produits aromatisés. Pour les utilisateurs d'e-cigarettes, il est important qu'ils prêtent attention à la façon dont les produits les affectent. S'ils remarquent une irritation, peut-être une toux ou des maux de gorge quand ils utilisent des e-cigarettes, ils pourraient envisager de passer à un arôme différent ».

Les auteurs suggèrent aussi que les médecins interrogent spécialement les patients souffrant de maladies respiratoires pour savoir s'ils utilisent des cigarettes électroniques aromatisées.

La marche rapide favorise la bonne santé cardiovasculaire des seniors

SELON UNE ÉTUDE portant sur près de 4.000 seniors, ceux marchant à plus de 4,8 km/h auraient un risque cardiovasculaire diminué de 50 % par rapport à ceux ayant une allure moindre (3,2 km/h). La distance parcourue serait elle aussi liée à un risque réduit.

Une équipe de chercheurs de l'université de Tufts aux États-Unis (Massachusetts), a trouvé que la marche rapide et prolongée pouvait être source de bienfaits cardiovasculaires sur les adultes d'un certain âge, y compris ceux âgés de plus de 75 ans.

L'équipe, menée par le professeur Dariush Mozaffarian, s'est intéressée à un important groupe de 3.941 hommes et femmes sur une période de plus de 10 ans, notant leur activité physique, notamment le nombre de kilomètres parcourus à pied, leur allure ainsi que d'autres loisirs, comme le fait de jardiner, de



tondre la pelouse, de nager, de faire du vélo ou de la randonnée.

Au début de l'étude, l'âge moyen des participants était de 73 ans.

Tout en prenant en compte d'autres facteurs de risques et les habitudes quotidiennes de vie des participants, l'équipe en a conclu que les seniors qui marchaient à une vitesse de plus de 4,8 km/h affichaient un risque 50 % plus bas de développer une maladie cardiovasculaire, et un risque 53 % réduit d'attaque que les personnes qui marchaient à une cadence de moins de 3,2 km/h.

Ils ont aussi noté que ceux qui parcouraient en moyenne une distance de sept pâtés de maisons abaissaient leur risque de maladie cardiovasculaire de 47 %, en comparaison avec ceux qui ne parcouraient que cinq pâtés de maisons par semaine.

Le fait de prendre part à des activités récréatives, comme le jardinage ou la natation, a aussi montré des effets positifs en contribuant à la baisse de risque coronarien sur les participants.

Une activité accessible et conseillée aux personnes âgées

L'un des auteurs, Luisa Soares-Miranda, a précisé : « Il semblerait que si quelqu'un augmente la distance totale et la cadence de sa marche les risques de maladie cardiovasculaire décroissent. Heureusement, la marche est une activité que de nombreux adultes d'un certain âge peuvent apprécier ».

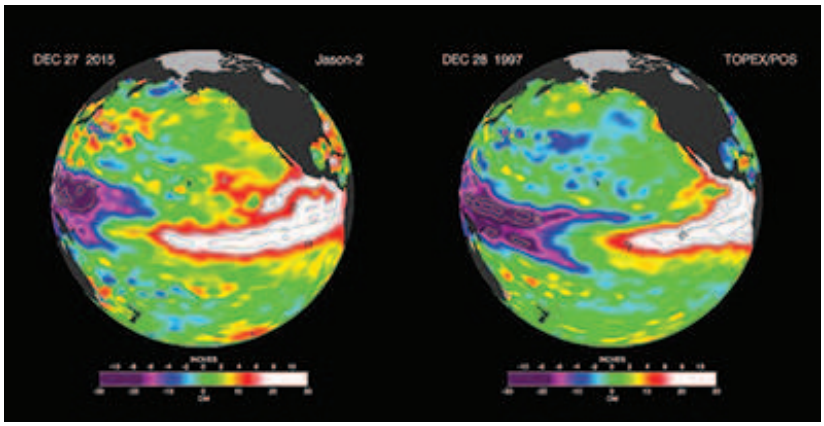
Dariush Mozaffarian note quant à lui que « ces résultats sont particulièrement pertinents parce que, lorsqu'on avance en âge, la capacité de s'adonner à des activités physiques poussées a tendance à décroître. Nos résultats montrent l'importance de continuer à faire de l'exercice modéré ou léger pour améliorer sa santé... »

Une étude australienne, parue en 2011 avait déjà montré que le fait de marcher à au moins 4,8 km/h permettait de garder la forme au fil des années. L'équipe avait suivi un groupe de 1.705 hommes, tous âgés d'au moins 70 ans, et avait évalué leur cadence de marche et leur taux de survie pendant cinq années. Leurs recherches ont montré que les hommes marchant à au moins 4,8 km/h vivaient plus longtemps que ceux qui marchaient à une cadence de 3 km/h.

El Niño : quels sont les impacts à prévoir ?

L'actuel El Niño, semble-t-il aussi puissant que l'épisode de l'hiver 1997-1998, semble continuer de grandir le long de la ceinture équatoriale est de l'océan Pacifique. Ce phénomène naturel caractérisé par un réchauffement des eaux à l'est du plus grand océan terrestre modifie les courants-jets et la circulation des masses d'air et des tempêtes, ce qui occasionne des perturbations météorologiques à travers le monde. Les États-Unis tentent d'en prédire les effets sur leur territoire pour les prochains mois.

Dans un contexte de changement climatique en cours où la température moyenne globale de cette année 2016 qui s'achève fut, selon toute vraisemblance (les experts attendent de rassembler toutes les données pour décembre, mais il ne fait pas de doutes que 2016 sera une année record), la plus élevée jamais enregistrée depuis les premières mesures effectuées en 1880, « l'enfant terrible du Pacifique », El Niño s'annonce très puissant et en passe d'égaler, sinon de dépasser, l'illustre épisode de l'hiver 1997-1998.
Il est avant tout encore trop tôt pour le savoir. Le réchauffement des eaux équatoriales à l'orient de l'immense Pacifique se poursuit et ce phénomène naturel récurrent (tous les deux à trois ans) provoqué par l'affaiblissement, voire une inversion, des vents à l'ouest de l'océan, réchauffe sa surface au centre et à l'est, entre ses deux ceintures tropicales, modifiant de facto les conditions météorologiques un peu partout dans le monde (voir notre sujet « Le climat sera fortement impacté par le puissant El Niño en cours »).



Les perturbations attribuées à El Niño

Les trajets des courants-jets sont perturbés par cet important réchauffement des eaux en surface. La circulation des tempêtes et des dépressions est modifiée, ce qui se traduit, entre autres exemples d'impacts attribuables à El Niño en 2016, par une réduction significative des pluies dans le sud-est de l'Asie, en particulier l'Indonésie, qui avec un assèchement de la végétation, éprouve de nombreux incendies de forêts qui enfument toute la région (un problème préoccupant pour la santé de la population). Les autres effets indésirables constatés sont un décalage de la mousson qui, en Inde, a laissé s'installer une redoutable canicule (jusqu'à 45 °C), des sécheresses inhabituelles en Afrique du Sud, des pluies torrentielles et inondations en Amérique du Sud, une saison record pour les ouragans de la zone tropicale est du Pacifique, etc. Ces impacts affectent non seulement les populations locales, mais aussi la production de denrées alimentaires comme le riz, le blé, le café, le maïs…
Aux États-Unis, la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) s'attend à des perturbations au cours de l'année 2016, mais admet ne pas pouvoir préciser leur ampleur. L'agence table sur un temps relativement froid et humide dans le sud du pays et des conditions, à l'inverse, plus douces et sèches dans le nord. Dans son dernier communiqué sur le sujet, la Nasa rappelle que le mémorable épisode de 1997-1998, aussi puissant que l'actuel, fut une véritable « chevauchée sauvage » pour la nation… En janvier 1998, une grande tempête de glace avait ainsi figé le nord de l'état de la Nouvelle-Angleterre jusqu'au Canada. Malgré tout, la moitié nord du pays fut épargnée dans son ensemble et exposée à des températures plus clémentes avec de faibles chutes de neige. Plus au sud, du Texas à la Californie, une série de tempêtes (entretenues par les eaux chaudes du golfe du Mexique) arrosa régulièrement et copieusement ces terres d'ordinaire plus sèches.
Cela peut apparaître bien sûr comme une bonne nouvelle pour ces états du sud et de l'ouest, comme la Californie qui souffre d'une intense sécheresse depuis 4 ans. En effet, les réservoirs y ont battu les records des niveaux les plus bas et les nappes phréatiques n'en sont pas très loin. « À présent, nous nous préparons à voir le revers de la médaille du cycle de l'eau : l'arrivée de fortes pluies régulières et de chutes de neige », commente le spécialiste Bill Patzert, du Jet Propulsion Laboratory (JPL). Les El Niño des hivers 1982-1983 et 1997-1998 avaient tout de même apporté deux fois plus de précipitations dans le sud de l'état, occasionnant même de dramatiques coulées de boue, des inondations, des vents violents et des vagues très hautes… Cependant, avertit le climatologue, « sur le long terme, les gros El Niño sont rares et ne fournissent qu'environ 7 % seulement de l'eau en Californie ». Bref, ce n'est pas un remède à la sécheresse.

L'« enfant terrible du Pacifique » continue de grandir

Fin décembre 2015, l'« enfant du Pacifique » n'a pas encore montré de signes de faiblesse. Sa croissance semble se poursuivre comme le suggèrent les données satellitaires qui suivent les changements d'élévation de la surface des océans provoqués par le réchauffement (dilatation des eaux). « […] début 2015, les conditions atmosphériques ont changé et El Niño s'est régulièrement étendu dans le centre et l'est du Pacifique, détaille Josh Willis, chercheur de la mission Jason (voir les cartes comparatives ci-dessus). Bien que le signal d'élévation de la surface de l'eau ait été, en 1997, plus intense et culmina en novembre, en 2015, l'aire des niveaux plus hauts de la mer est plus grande. Ce qui pourrait signifier que nous n'avons pas encore vu le pic de cet El Niño ».
En l'absence de El Niño, on trouve davantage les eaux plus chaudes à l'ouest de la ceinture équatoriale du Pacifique (une élévation jusqu'à 50 cm, comme le montrent les mesures du satellite Jason-2) et l'est est plus froid. Actuellement, le phénomène inverse les élévations tout le long de l'équateur et continue de s'étendre jusqu'à 10 ° au-dessus et en dessous, occupant à présent une surface de 16 millions de km2, deux fois plus grande que les États-Unis.
Pour plus tard, peut-être au début de l'été 2016, les prévisionnistes craignent l'arrivée de la Niña, autre « enfant terrible » aux conséquences redoutées et inverses, en particulier pour les habitants des régions du continent américain qui bordent le Pacifique : des vents plus forts, des eaux plus froides aux tropiques et surtout un air plus sec synonyme de sécheresses le long des côtes de l'Amérique du Nord et du Sud. À l'ouest du Pacifique, au contraire, plus de pluies seront attendues.

Réchauffement, douceur et inondations en Angleterre : quel lien ?

UN HIVER exceptionnellement doux, des inondations dramatiques au Royaume-Uni et un El Niño d'une force rare : comme à chaque série de ce genre, le réchauffement global est invoqué. Pourtant, ces phénomènes se répètent régulièrement et font partie de la variabilité du climat. Le climatologue Hervé Le Treut nous explique que le lien existe bien mais à une autre échelle de temps. Il ne faut pas confondre météo et climat...
La tempête Frank s'est abattue ce mercredi sur le Royaume-Uni, après Abigail, Barney, Clodagh, Desmond et Eva. L'Angleterre connaît de dramatiques inondations. De l'autre côté du Globe, le célèbre El Niño a entamé depuis plusieurs mois un épisode exceptionnel d'intensité, que l'on compare à celui de 1997-1998, considéré comme étant d'une force inouïe. La tentation est grande, comme c'est régulièrement le cas depuis plusieurs années, de relier ces phénomènes au réchauffement global.
Comme d'habitude, les scientifiques relativisent ce lien, trop simple face à la complexité du climat de la Terre. « La première cause de ces phénomènes vient de la variabilité interannuelle, rappelle le climatologue Hervé Le Treut, directeur de l'institut Pierre-Simon-Laplace. On ne peut rien conclure d'un évènement unique ». En d'autres termes, il pourrait faire froid en février ou durant l'hiver 2016-2017 sans pour autant devoir invalider le diagnostic de réchauffement global…
C'est sur la durée, à l'échelle des années et des décennies, que se manifeste une modification globale du climat de la planète. « Ce qui est montré par l'observation, c'est que la température globale augmente. Statistiquement, par exemple, on remarque que durant les épisodes de températures douces, celles-ci sont souvent plus douces. À circulation atmosphérique, il fait actuellement plus chaud. »

Un El Niño exceptionnellement fort

La puissance d'El Niño s'exprime surtout en Amérique, au nord et au sud, avec des tempêtes et des tornades, et, à l'inverse, avec des sécheresses en Asie et en Australie. Le caractère exceptionnel de cet épisode a été anticipé depuis plusieurs mois, ainsi que ses conséquences principales mais la prévision précise des évènements qui vont en découler est impossible. « Ils dépendent des systèmes météorologiques qui accompagnent cette langue d'eau chaude se déplaçant de l'est vers l'ouest du Pacifique, commente Hervé Le Treut. C'est toute la difficulté des prévisions météorologiques. On sait désormais faire de bonnes prévisions à six jours, mais on sait qu'il sera probablement à jamais impossible de prédire bien au-delà d'environ dix jours. C'est la conséquence du fonctionnement chaotique de l'atmosphère, et de ce qu'on appelle l'effet papillon ».
En revanche, le réchauffement global à venir est possible et, lui, reste facile à prévoir quand on a déterminé que la production de gaz carbonique est supérieure à son absorption par l'océan. « Le message est de ce fait complexe à faire passer, surtout à la télévision où nous n'avons souvent que très peu de temps pour l'expliquer… C'est au citoyen de recoller les morceaux de ce qu'il a entendu à droite et à gauche.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b maliksa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Crêche

Crêche à Kouba
Classe spéciale enfants présentant un retard mental et autisme.
Inscriptions ouvertes.

Tél. : 0557.62.83.10



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

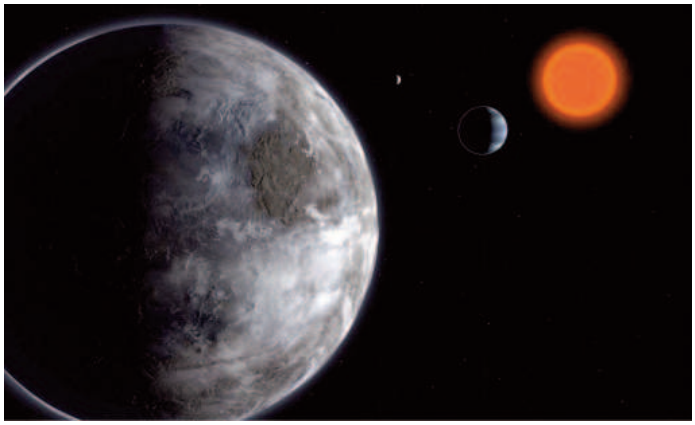
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

La Terre, habitable pour encore au moins 1,75 milliard d'années

La Terre devrait conserver des conditions habitables durant encore presque deux milliards d'années au moins. Bien qu'une planète semblable à la nôtre n'ait pas encore été découverte, il apparaît que certaines exoplanètes ont une durée d'habitabilité dix fois supérieure à celle de la Terre. Elles seraient donc capables d'accueillir la vie et pourraient permettre l'évolution d'organismes complexes.



La planète Terre a de beaux jours devant elle. Elle serait habitable pour encore au moins 1,75 milliard d'années et au plus 3,25 milliards d'années. Alors que les conditions de vie pour les humains ou d'autres formes de vie complexes devraient devenir insoutenables bien plus tôt, les microbes ont en revanche un bel avenir. Plus les organismes sont complexes, plus ils sont sensibles aux modifications de l'environnement. L'Homme sera rapidement en difficulté avec l'augmentation de la température de l'air, tandis que les bactéries seront capables de s'adapter à des milieux extrêmes...

Que l'on s'entende : l'habitabilité de la Terre est ici estimée à partir de paramètres astronomiques, comme la gamme de températures permettant l'existence de l'eau liquide. Une équipe de recherche, menée par le chercheur Andrew Rushby, a récemment déterminé qu'il faudra attendre près de deux milliards d'années avant que la planète Terre entre dans la « zone chaude » du Soleil, où les températures engendreront l'évaporation des océans. Les résultats de l'étude sont publiés dans la revue Astrobiology.

Pour obtenir ces estimations, l'équipe britannique a développé un modèle d'évolution stellaire, qu'elle a appliqué à la Terre, mais aussi à huit exoplanètes récemment découvertes et se trouvant dans la zone d'habitabilité. Pour les chercheurs, plus l'étoile est petite et plus les planètes de sa zone habitable en profiteront longtemps.

Gliese 581 d, toujours habitable dans 42 milliards d'années

Par exemple, la planète Kepler 22 b gravite autour de Kepler 22, une étoile de la séquence principale semblable au Soleil. Sa durée de vie habitable est du même ordre que celle de la Terre. En revanche, Gliese 581 d gravite autour d'une naine rouge, de 0,31 masse solaire. De ce fait, sa durée de vie habitable est largement supérieure. « L'exoplanète Kepler 22 b a une durée de vie habitable de 4,3 à 6,1 milliards d'années. Plus surprenant encore, Gliese 581 d a une durée de vie habitable importante comprise entre 42,4 à 54,7 milliards d'années. Cette planète peut être chaleureuse et agréable dix fois plus longtemps que la durée de vie totale de notre Système solaire », détaille Andrew Rushby.

Sur notre planète, la vie serait apparue voilà près de 4 milliards d'années, et il aura fallu atteindre environ 75 % de la durée de vie totale de la zone habitable pour que, par exemple, l'Homme apparaisse. La longévité des conditions viables d'une planète est primordiale pour l'apparition et l'évolution d'espèces complexes. Bien sûr, l'évolution des espèces est aussi basée sur la chance, mais évaluer la durée d'habitabilité d'une planète permet d'étudier la faculté qu'auraient d'autres planètes à accueillir la vie.

La Terre n'a pas encore trouvé sa semblable, mais il n'est pas improbable de trouver une planète habitable à quelques dizaines d'années-lumière, une faible distance à l'échelle astronomique. « Il faudrait des centaines de milliers d'années avec notre technologie actuelle pour se rendre à une telle distance, explique Andrew Rushby. Si jamais nous devions aller sur une autre planète, Mars est probablement notre meilleur parti. Elle est très proche de nous et restera dans la zone habitable jusqu'à la fin de la durée de vie du Soleil. »

Questions ? Réponses !

LA BROSSE À DENTS ÉLECTRIQUE EST-ELLE PLUS EFFICACE ?



La commercialisation de la première brosse à dents électrique, Broxodent, date de 1960. Depuis, la technologie a évolué et donne des résultats de brossage inégalés par rapport aux brosses à dents manuelles.

Brosses à dents électriques : quelle efficacité ?

L'utilisation d'une brosse électrique permet d'éliminer trois fois plus de plaque dentaire pour le même temps de brossage, qu'une brosse manuelle.

Les inconvénients de la brosse à dent électrique

Pourtant, à peine 10,6 % de la population a choisi cette option. En fait, près d'un Français sur dix pense que l'ustensile est trop agressif pour les dents et les gencives. Il faut noter également que le prix en est dissuasif : au minimum 20 euros, contre deux euros pour une brosse simple… Et lorsque l'on choisit une brosse fonctionnant avec des piles, ce qui n'est pas le meilleur choix qualitatif, celles-ci doivent être changées régulièrement.

Bien manger pourrait aider à moins déprimer

SELON une nouvelle étude, des chercheurs ont mis en lumière un lien entre une nourriture grasse et le risque de tomber en dépression. Voici donc une raison supplémentaire pour surveiller ce que l'on met dans nos assiettes.

La dépression est une maladie qui se caractérise par un profond désarroi et un manque de goût pour la vie. Elle peut frapper brusquement suite à un traumatisme ou s'insinuer dans le quotidien. En plus des symptômes psychologiques qui rendent les journées difficiles, elle augmente le risque de développer certaines pathologies comme les cancers ou les problèmes cardiaques.

Les troubles physiologiques des personnes dépressives pourraient être en partie liés à leur alimentation. En effet, les malades ne se préoccupent pas toujours de leur régime alimentaire et consomment souvent une nourriture déséquilibrée, peu favorable au maintien d'une bonne santé.

Et si l'on renversait le problème ? Anu Ruusunen, étudiante en thèse à l'université de l'est de Finlande, accompagnée d'autres chercheurs, s'est demandé quelle était l'influence de l'alimentation sur le risque de dépression chez les personnes saines. Son rapport de thèse suggère qu'une nourriture trop riche favorise le sentiment dépressif, et vice versa. Cette expérience n'est d'ailleurs pas la première du genre. Des chercheurs espagnols avaient déjà mis en évidence un parallèle entre les troubles de l'humeur et les problèmes liés à une alimentation trop grasse.

Les hamburgers rendent-ils dépressifs ?

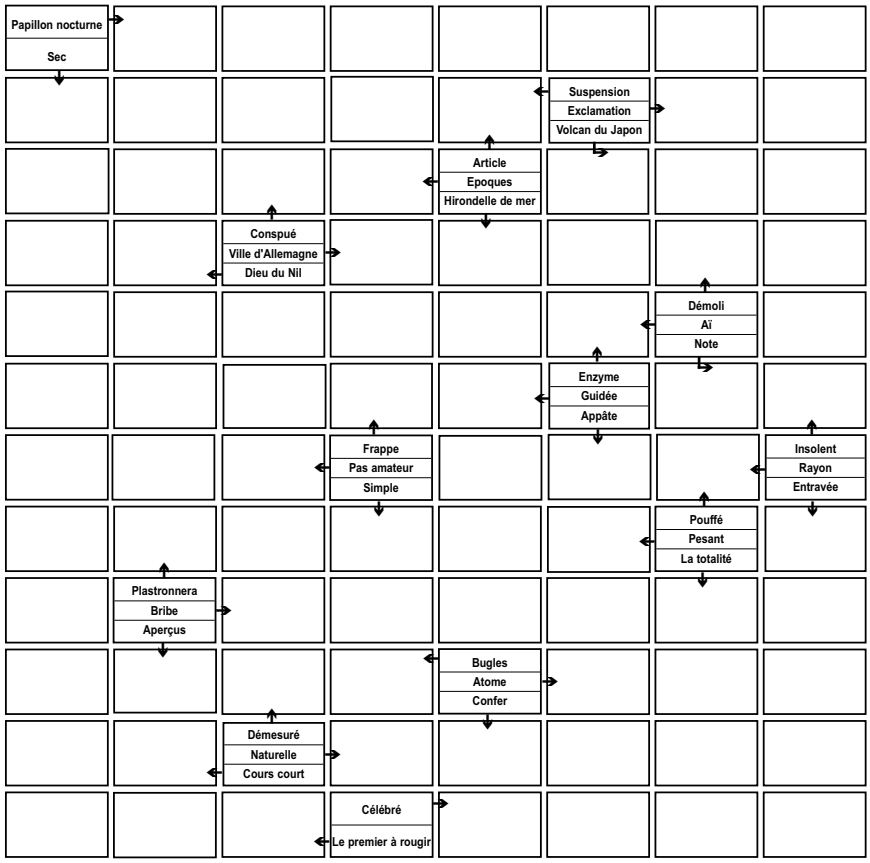
Pour cette expérience, les scientifiques n'ont pas fait les choses à moitié. Ils ont sélectionné 2.000 hommes adultes, et ont observé leur comportement alimentaire et leur santé mentale pendant 13 années. Ils ont récolté leurs informations grâce à des questionnaires fréquents, et à partir de rapports délivrés par les hôpitaux sur les profils psychologiques.

Leurs résultats montrent que les hommes qui mangent plutôt des fruits, des légumes, des viandes blanches et du poisson souffrent moins de dépression que ceux ayant une alimentation riche, composée de viandes rouges, de sodas et desserts sucrés. Les chercheurs sont allés un peu plus loin. Ils ont sélectionné 140 autres candidats, hommes et femmes confondus cette fois-ci, et les ont fait participer à un programme diététique de 3 ans. À la fin de cette période, les participants étaient en général moins déprimés qu'au départ, en particulier s'ils avaient perdu du poids.



« L'ensemble de ces résultats montre un lien entre le régime alimentaire et le risque de dépression », conclut Anu Ruusunen. Cependant, de nombreux autres paramètres influencent cette maladie complexe, comme le statut matrimonial, les relations sociales, le travail ou encore les problèmes d'argent. Il serait donc très simpliste d'affirmer que seul le régime alimentaire influence la dépression, mais il pourrait néanmoins aider à la prévenir.

Mots fléchés n° 1510



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1509

Horizontalement

EMPORTES
MARS - AMI
BLETS - ST
R - TIEN - U

AC - OVALE
SOULE - IE
ADRESSA -
SENS - AIR

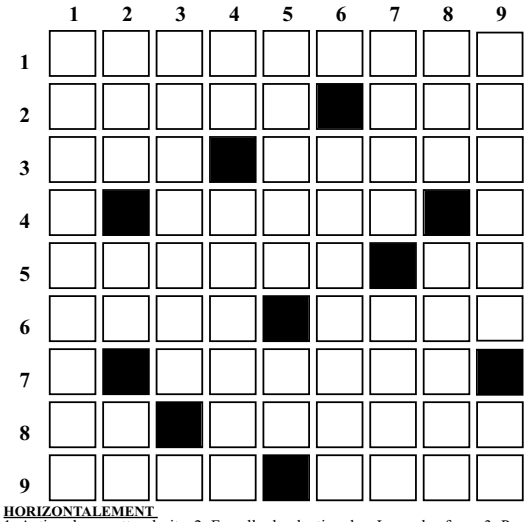
- SE - ALTO
C - SEUL - D
AG - TREVE
RASCASSE

Verticalement

EMBRASAS - CAR
MAL - CODES - GA
PRET - URNES - S
OSTIOLES - ETC

R - SEVES - AURA
TA - NA - SALLES
EMS - LIAIT - VS
SITUEE - RODEE

Mots croisés 9/9 n° 1510



HORIZONTALEMENT
1. Action de remettre droit - 2. Femelle de plantigrade - Lance les fers - 3. Pas des masses - Pulpe des fruits - 4. Résonnances - 5. Coffres en bois - Paresseux - 6. Mille-pattes - Plante grimpante - 7. Anachorète - 8. Parfois pronom - Figuier d'Inde - 9. Substances de végétaux - Dieu souffleur.

VERTICALEMENT
1. Précurseurs de l'adrénaline - 2. Pigeonnée - Article contracté - Sans effets - 3. Ustensile de maçon - 4. Pièce de charpente - Employés de notaire - 5. Rude au toucher - Possessif - 6. Maison d'assistance - 7. Feras l'affaire - Ingénieur allemand - 8. Entendu - Ancêtre - 9. Hommes de main - Réfléchi.

SOLUTION N° 1509

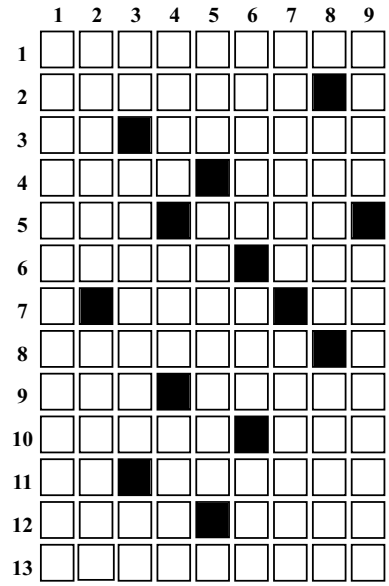
HORIZONTALEMENT

ATTENTION
TROT - ROUE
TARIFES - V
RISEES - ME
IT - RUSEES
SEP - TEST -
TENIR - TRI
E - ELEVEES
SOUE - ERSE

VERTICALEMENT

ATTRISTES
TRAITEE - O
TORS - PNEU
ETIER - ILE
N - FEUTRE -
TRESSE - VE
IOS - ESTER
OU - METRES
NEVES - ISE

Mots croisés 9/13 n° 1510



HORIZONTALEMENT
1. Garant - 2. Passées par une filière - 3. Pronom personnel - Plante médicinale - 4. Coin douillet - Excessivement - 5. Appelle sous les bois - Souverain bulgare - 6. Causé du dégoût - Chandelle - 7. Flanc - Avant le ksi - 8. Laïus - 9. Il est difficile - Mammifère d'Inde et de Chine - 10. Comme décalqué - Sommet - 11. Il mouille son lit - Tenté - 12. Cycles longs - Habitants - 13. Opinion.

VERTICALEMENT
1. Gens peu ponctuels - 2. Décapitée - Moyen de protection - 3. Rapport de cercle - Retourné - Devant l'année - 4. Arbre de parcs - Endroit de rêve - Carapace - 5. Surgie - Fleurs - 6. Saillies - Elle forme les cadres - Oncle des Etats-Unis - 7. D'un corps céleste - Attaque - 8. Echassier migrateur - Dignitaire dans un établissement - 9. Petites chevilles - Capitale européenne.

SOLUTION N° 1509

HORIZONTALEMENT
PARCELLES
ECU - MOISI
RESCOUSSE -
S - HOTE - ON
OH - TIRER -
NOCIF - MES
NULS - BISE
A - AERER - N
LAS - ECART

ISSUE - TOI
SIERRA - TE
ELUE - VOIR
RER - XERES

VERTICALEMENT
PERSONNALISER
ACE- HOU -
ASILE
RUSH - CLASSEUR

C - COTISE -
URE -
EMOTIF - REER -
X
LOUER - BEC -
AVE
LIS - EMIRAT -
OR
ESSORES - ROTIE
SIEN - SENTIERS

SODUKU 139

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

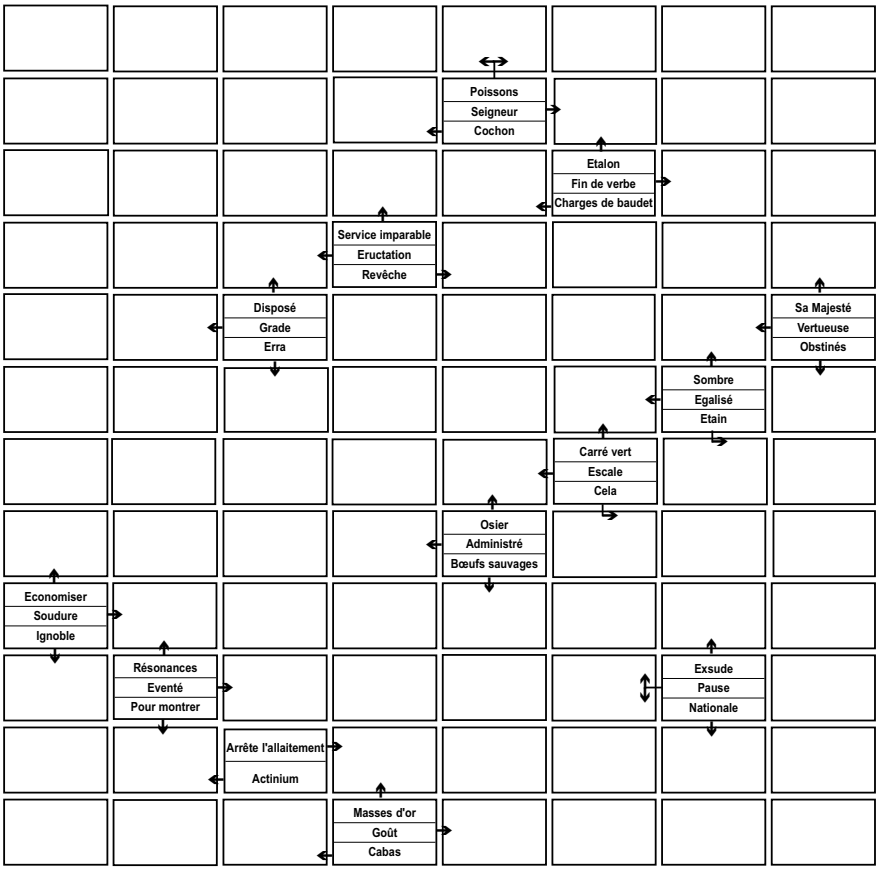
1			8		3		6	2
	3	6						
			9	4				7
2	7			3			8	
	4		6			9		
	7				2		5	4
6					5	3		8
				1				
9		3	7			4	1	



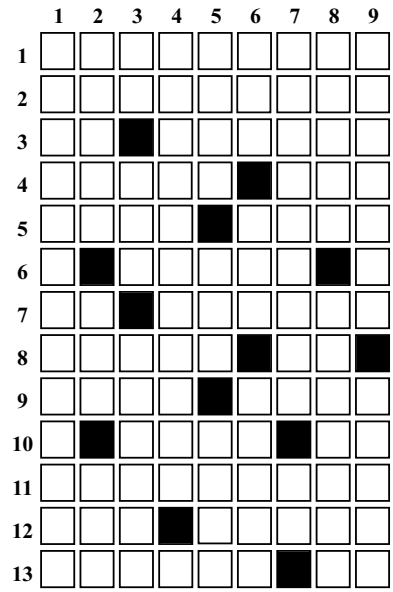
SOLUTIONS

5	4	1	6	9	7	2	8	3
9	8	2	3	4	5	6	1	7
3	6	7	1	2	8	5	4	9
2	3	5	7	1	6	8	9	4
6	1	9	8	3	4	7	2	5
4	7	8	9	5	2	3	6	1
7	2	3	4	8	9	1	5	6
1	5	4	2	6	3	9	7	8
8	9	6	5	7	1	4	3	2

Mots fléchés n° 1700



Mots croisés 9/13 n° 1700



HORIZONTALEMENT

1. Truchement - 2. Sols carrelés - 3. Cœur isolé - Suis à la trace - 4. Soirée mondaine - Gros gibier - 5. Fut agréable - Capital - 6. Faisceau de menu bois - 7. Liséré - Plante à floraison printanière - 8. Dessin lavé - Aperçu - 9. Devise européenne - Elle est parfois sucrée - 10. Il n'a ni dieu ni maître - Compris - 11. Corps des évêques - 12. Sans culture - Désastre - 13. Damée - Terre antique.

VERTICALEMENT

1. Dissémination - 2. Relatif au tarin - Sueur - Sentit mauvais - 3. Ecran familier - Pour respirer - Exactes - 4. Renommées - 5. Fit entendre - Type banal - Aigre - 6. Possessif - Chance - Avant de vaisseau - 7. Divinatoire - Lettre et nombre - 8. Masse de bois - Cheval de course - 9. Substance - Changée.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1699

Horizontalement

ABJECTES
BRAS - RUA
RIS - OIES
EMETTE - S
GAREE - VE
EDAM - LIE
SE - EMUS -
- SIROTER
A - DIT - RU
GUET - CAS
IR - EPRIS
REG - AISE

Verticalement

ABREGES - AGIR
BRIMADES - URE
JASERA - IDE - G
ES - TEMERITE -
C - OTE - MOT - PA
TRIE - LUT - CRI
EUE - VISERAIS
SASSEE - RUSSE

SOLUTION N° 1699

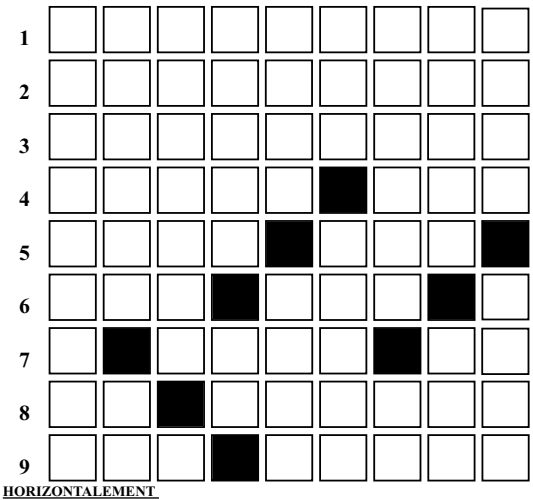
HORIZONTALEMENT

FELICITER
OVIN - REVA
REMODELER
T - OUI - ENE
ENGINS - ET
MUE - GERME
EPROUVEE -
NI - BEIGNE
TETE - T - TI
- DARD - RSF
ASTAIRE - F
B - ENTENTE
SERT - REEL

VERTICALEMENT

FORTEMENT -
ABS
EVE - NUPIEDS
- E
LIMOGER -
TATER
INOUI - OBE-
RANT
C - DINGUE - DIT
IRE - SEVIT - RER
TELE - REG -
RENE
EVENEMENTS
- TE
RARETE - EIFFEL

Mots croisés 9/9 n° 1700



HORIZONTALEMENT

1. Réconcilié - 2. Appareil pour enlever les poils - 3. Escarmouches - 4. Grand-mère - Brame - 5. Père d'Iule - Possessif - 6. Ecrivain américain - Tout va bien - 7. Assassiner - La rumeur - 8. Jeu chinois - Ponctue - 9. Souci du figaro - Trop employées.

VERTICALEMENT

1. Agencé autrement - 2. Nivelé - Terme musical - 3. Substance colorée de la peau - 4. Blessure - Traditions - 5. Qui ne court pas les rues - Quittance - 6. Enleva - Pesas le contenant - 7. Arbres - Apparu - 8. Sifflées - Poème - 9. Anneau de cordage - Précèdent les autres.

SOLUTION N°1699

HORIZONTALEMENT

APUREMENT
VASE - INES
AN - PIETRE
NICOL - OIT
TERREAU - S
CRET - GREE
O - PETREL -
USE - PERES
RASAIS - ET

VERTICALEMENT

AVANTCOUR
PANIER - SA
US - CREPES
REPORTE - A
E - ILE - TPI
MIE - AGRES
ENTOURER -
NERI - ELEE
TSETSE - ST



soduku 130

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			1		3		5	
				8			4	
3	8			9				2
		8		5	2		6	
7						4		
	5		7	1		2		
5				2			3	6
	1			7				
	9		3		8			

Solutions

5	1	7	2	6	8	3	4	9
9	6	8	5	3	4	7	2	1
4	2	3	7	1	9	5	8	6
6	7	5	8	2	3	9	1	4
1	8	4	6	9	7	2	3	5
3	9	9	1	4	5	6	7	8
8	5	6	4	7	2	1	9	3
7	3	1	9	8	6	4	5	2
2	4	9	3	5	1	8	6	7

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20 55 Les Tuche



A Bouzolles, la famille Tuche vit des allocations. Heureux d'être au chômage, Jeff, le père, entraîne l'équipe de football du village. Cathy, la mère, vénère la princesse de Monaco. Un soir, ils apprennent qu'ils ont gagné à la loterie. Désormais millionnaires, ils partent s'installer à Monte-Carlo. Là, ils prennent des chambres dans un hôtel de luxe. Décalés, ils dépensent l'argent sans compter pour essayer de s'intégrer.

CANAL+ 21 00 Marseille / Paris-SG - Football. Championnat de France Ligue 1. 25e journée.



Les Marseillais peuvent encore croire à une qualification en Ligue des Champions à la condition de redevenir souverains au Stade Vélodrome. Très à l'aise loin de leur base, les coéquipiers de Rémy Cabella apparaissent en revanche crispés devant leur public...

M6 20 55 Capital



Pour diminuer le déficit public, l'Etat a prévu de réduire ses dépenses à hauteur de 16 milliards d'euros. Où se trouvent les économies à réaliser ? Voiture de fonction, logement et primes... des hauts fonctionnaires sont régulièrement pointés du doigt pour leur train de vie extravagant. Mais depuis quelques années, les contrôles se multiplient. Qui sont les bons et les mauvais élèves ? Parmi les assemblées de la République, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) coûte environ 38 millions d'euros par an aux contribuables. A quoi sert cette institution ? Parmi ...

france 2 20 55 Blue Jasmine



Jasmine, une riche New-Yorkaise, vient de tout perdre suite aux escroqueries de son mari qui travaillait dans la finance. Elle se réfugie à San Francisco, chez sa soeur Ginger qui vit modestement avec ses deux fils. Jasmine a du mal à accepter la simplicité de Ginger, et notamment son petit ami Chili, qu'elle trouve vulgaire. Malgré sa grave dépression, qui l'amène parfois à parler seule dans le vide, et bien qu'elle n'ait jamais travaillé, elle se résout à accepter un poste d'assistante dentaire.

france 3 20 55 Les enquêtes de Vera - Un secret de famille



David, un agent immobilier travaillant pour l'entreprise de son père, Alan Kenworthy, meurt des suites d'une contusion à l'arrière du crâne. La victime prospectait dans la région en vue d'acquérir des locaux à transformer en logements sociaux. Son frère, Thomas, s'opposait à ce projet. Depuis quatre mois, chaque semaine, David voyait également une jeune femme dans un bar... Leur sœur, Lorna, mariée au Dr ...

TV5MONDE 20 55 On n'est pas couché - sur twitter #onpc



Laurent Ruquier donne la parole à Thierry Solère, député de Boulogne-Billancourt, au sujet de l'organisation de la primaire de la droite et du centre organisée cette année en vue de l'élection présidentielle de 2017. Anouchka Delon et Eric-Emmanuel Schmitt évoquent la pièce «Libres sont les papillons», de Léonard Gershe, montée au Théâtre Rive Gauche. Patrick Grainville évoque la sortie de son livre «Le Démon de la vie», publié au Seuil, tandis que Luis Fernandez publie «Luis», chez Hugo & Sport. Enfin,...

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:51	12:44	15:38	18:05	19:26

CONSTANTINE	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:55	12:48	15:44	18:11	19:31

ALGER	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:10	13:02	15:57	18:25	19:45

OUARGLA	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:58	12:53	15:56	18:23	19:39

CHLEF	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:16	13:09	18:05	18:32	19:52

MOSTAGANEM	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:21	13:14	16:10	18:38	19:57

ORAN	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:24	13:17	16:14	18:41	20:00

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5391- DIMANCHE 27 RABIE E'THANI 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

	Max	Min
Alger	19°	7°
Oran	19°	9°
Constantine	18°	3°
Ouargla	25°	6°

«LA BAGUETTE DU MONDE», UN REMARQUABLE PÔLE D'INVESTISSEMENT DANS LA RESTAURATION

Allier l'art culinaire moderne avec les traditions ancestrales

Un important pôle d'investissement dans la restauration, «La Baguette du monde», du groupe Bourenane, vient d'être ouvert dans le quartier Sacré-Cœur. L'inauguration a eu lieu en présence du wali délégué et du président de la commune d'Alger-Centre ainsi que du président de la Confédération des entreprises algériennes.

Cet investissement imposant intervient à point nommé dans le contexte économique algérien, qui cherche de nouvelles voies dans la diversité et l'élargissement des secteurs d'activités porteurs de richesses et de création d'emplois. «La Baguette du monde» s'inscrit dans la redécouverte d'une restauration caractérisée par la qualité des produits élaborés, alliant les exigences et les impératifs du monde d'aujourd'hui avec les valeurs des traditions ancestrales. Modernité et tradition, c'est là un défi que le maître-boulanger, Christophe Debersee, un expert en boulangerie-pâtisserie, couronné par de prestigieuses distinctions internationales, met un point d'honneur à relever. Chargé de faire rayonner en Algérie les produits de la Baguette du monde par ses riches expériences, cet expert s'investit dans la fabrication d'un pain de haute qualité. Pour atteindre ses objectifs, il précise : «Je refuse de faire sortir le pain par des méthodes industrielles, mettant au premier plan les procédés artisanaux» dit-il. Les résultats sont éclatants. Le pain ainsi fabriqué retrouve l'ensemble des éléments caractérisant le bon produit du terroir. Sain, nutritif, avec une saveur incomparable et bien assimilé par le corps.



Ce pain sert à confectionner les sandwiches entrant dans les divers produits de restauration élaborés par la Baguette du monde. Un point est à souligner : l'utilisation massive des produits et ingrédients locaux travaillés par des équipements et machines de dernière génération. Cet expert dans la restauration partage ses innovations et ses recherches avec les nationaux versés dans ce domaine de l'art culinaire. «La Baguette du monde» se donne pour objectif de servir progressivement les villes et les régions d'Algérie. Un point de vente est déjà situé à la colonne Voirol et d'autres sont programmés dans divers lieux de la capitale. Le citoyen amateur d'un bon pain est sûr d'y trouver un produit d'excellente qualité, ce qui se fait de mieux dans le monde. Il pourra s'offrir les mets qui accompagnent ce pain, notamment les sandwiches élaborés selon les divers goûts et saveurs, toujours avec les produits de chez nous. Surtout, on notera leur fraîcheur et la certification du produit du jour. Ce point marque d'ailleurs la notoriété essentielle de la maison. Ces qualités se retrouvent également dans la large gamme de pâtisseries et de viennoiseries. Nul doute que ces produits de qualité exemplaire sauront insuffler dans le secteur national de la restauration la ferme volonté de présenter sur le marché une alimentation saine, alliant le raffinement du goût avec la rigueur de son élaboration, et non plus le seul souci du gain facile des fast-foods, qu'on trouve à tous les coins de rue, au détriment de la santé des consommateurs.

Kamel Cheriti

ILS ONT ÉTÉ INTERPELLÉS À YAKOUREN POUR AGRESSION

Quatre supporters du MCO sur les 12 arrêtés condamnés à la prison ferme

INTERPELLÉS le 30 janvier dernier à Yakouren, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou par les éléments de la Gendarmerie nationale, les 12 supporters du Mouloudia d'Oran qui ont commis des agressions contre des commerçants et leurs biens, ont été condamnés à de lourdes peines par le tribunal d'Azazga. Quatre d'entre eux ont, en effet, écopé de 5 ans de prison ferme pour agression à l'arme blanche, dégradation de biens d'autrui et vol avec violence. Un cinquième individu a été condamné à une peine de prison avec sursis, indique un communiqué de la gendarmerie. Les sept autres personnes arrêtées dans le cadre de la même affaire ont été relaxées. Il y a lieu de rappeler que les supporters du MCO se dirigeaient vers Béjaïa où ils devaient assister à un match qui opposait leur équipe au MOBéjaïa. Ayant marqué une halte à Yakouren, dans la wilaya de Tizi Ouzou, ils ont attaqué les vendeurs de poterie et objets artisanaux se trouvant sur les lieux à l'aide d'armes blanches et ont dégradé leur locaux. Trois personnes ont été victimes de cette agression qui a suscité l'intervention de la Gendarmerie nationale qui a procédé à l'interpellation de 12 individus que le procureur de la République a ordonné de transférer directement devant la justice, indique encore le communiqué du groupement local de la gendarmerie.

A. Drifa

TISSEMSILT

Deux morts et un blessé dans un accident de la route

DEUX PERSONNES sont mortes et une autre blessée dans un accident de la circulation survenu jeudi soir sur la RN 14, reliant la commune de Tissemsilt aux limites de la wilaya de Tiaret, a indiqué le groupement régional de la Gendarmerie nationale.

L'accident, survenu à proximité de l'intersection Amari, dans le territoire de la commune de Tissemsilt, suite au renversement d'un véhicule touristique, a provoqué la mort d'une fillette (3 ans) et une femme (18 ans), qui y étaient à bord. Le conducteur a été blessé et évacué vers l'hopital de la ville de Tissemsilt, a-t-on ajouté de même source.

Les services de la Gendarmerie nationale ont, pour leur part, ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

R. N.

VOL D'UN MAGASIN À BÉJAÏA

Deux malfaiteurs dans les mailles de la police

DEUX INDIVIDUS auteurs du vol d'un magasin détenu par T.N., 57 ans, au niveau de la cité des 48 Logements (Sonatrach d'Akbou), ont été arrêtés par la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, il s'agit de CH.B, 26 ans et M.R., 19 ans, tous deux résidant à Oran, lesquels ont été appréhendés lundi dernier. Les deux prévenus ont été déférés devant le parquet d'Akbou et mis en examen pour «cambriolage». Ils ont été condamnés à 6 mois de prison ferme et à payer une amende de 20 000 DA», selon la même source.

N. B.

GRAVE ACCIDENT DE LA ROUTE À AKBOU

Un mort et un blessé grave

UN GRAVE accident de la route a fait un mort et un blessé dans la commune d'Akbou avant-hier. L'accident a eu lieu très tôt la matinée de jeudi, à 2h28, sur la RN 26, à hauteur du lieu-dit Bouzeroual à la sortie sud d'Akbou. Un carambolage s'est produit entre trois véhicules dont une semi-remorque, un camion frigorifique et une voiture légère. «Le conducteur de cette dernière, âgé de 34 ans, a été évacué en urgence par les secours de la Protection civile vers l'EPH d'Akbou et son accompagnatrice âgée, de 36 ans, a perdu l'âme sur les lieux et son corps a été transporté à l'hôpital aussi», selon un communiqué de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa.

Par ailleurs, «137 accidents de la circulation routière, ayant fait 139 blessés et 3 décès ont été enregistrés durant la période allant du 1 janvier au 4 février 2016 en cours», selon le même communiqué. 2 396 interventions ont été enregistrées dans le registre des secours opérationnels par la direction de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa durant la même période dont 1 193 malades et 227 blessés secourus. Les personnes secourues ont été évacuées vers les différents centres de soins de la wilaya. «63 incendies et 564 opérations diverses ont été effectuées durant la même période», souligne le chargé de communication, le capitaine Fetesh Soufi.

N. B.

DÉRAPAGE D'UN BUS PRÈS DE HASSI R'MEL

Quatre morts et trente-cinq blessés

QUATRE personnes ont été tuées et trente-cinq autres blessées, avant-hier, lorsque l'autocar qui les transportait a dérapé puis s'est renversé sur la route menant de Laghouat à Hassi R'mel. La Protection civile a précisé que l'accident s'est produit suite au renversement d'un bus assurant la liaison Chlef-Hassi Messaoud, au point kilométrique 488 de la RN 1. Les personnes décédées étaient âgées de 28 à 35 ans, a indiqué la même source. Un centre de regroupement des victimes a été mis en place à la polyclinique de Bellil, avant leur transfert, selon la gravité des cas, à l'établissement public hospitalier H'mida-Benadjila, au chef-lieu de wilaya, a ajouté la même source. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident, mais selon des rescapés, le chauffeur aurait perdu le contrôle du véhicule.

S. N.

DÉCÈS

La famille Rebaï de Aïn El-Benian a la douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté père et grand-père

Zoubir Rebai

Son épouse Rebaï Akila, ses enfants Boualem et Bachir et ses belles-filles Nawel Harbit et Kenza remercient tous ceux qui ont compati à leur douleur.

Ils prient Allah le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis.